

# RAPPORT FINANCIER

## SEMESTRIEL

### Au 30 juin 2008

Ce rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2008, et est établi conformément aux dispositions des articles L 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

## SOMMAIRE

I.	DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	P 3
II.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	P 3
III.	COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES CONDENSES	P 15
IV.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	P 49

## **I. DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

### **1.1 Responsable du rapport financier semestriel**

M. Julian Waldron, Directeur Général de Thomson.

### **1.2 Attestation**

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe Thomson, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice et des principales transactions entre parties liées. »

Le Directeur Général de Thomson,  
Julian Waldron



## **II. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE**

### **Présentation des résultats du Premier Semestre 2008 publiés le 24 juillet 2008**

Par communiqué de presse en date du 24 juillet 2008, la Société a publié ses résultats du premier semestre 2008. La Société annonce un résultat des activités poursuivies avant résultat financier et impôts de (6) millions d'euros, contre 128 millions d'euros pour le premier semestre 2007. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2008 s'élève à 2 202 millions d'euros, contre 2 589 millions d'euros au premier semestre 2007. Les charges financières atteignent 82 millions d'euros, contre 42 millions d'euros pour le premier semestre 2007. Les charges d'impôts se montent à 20 millions d'euros au premier semestre 2008, contre 15 millions d'euros au premier semestre 2007. Les pertes des activités arrêtées ou en cours de cession s'élèvent à 73 millions d'euros au premier 2008. En tenant compte des facteurs décrits ci-dessus, la perte nette du Groupe au premier semestre 2008 atteint 182 millions d'euros, comparée à la perte nette de 20 millions d'euros du premier semestre 2007.

Le chiffre d'affaires et les résultats publiés par le Groupe pour les activités poursuivies sont ventilés entre d'une part les trois Divisions - Services, Systèmes et Technologie et d'autre part, deux segments, Corporate et Autres. Le tableau ci-après présente les résultats publiés du Groupe.

Synthèse des résultats consolidés du premier semestre 2008 (non audités)

En millions d'euros, sauf indication contraire

1S08<sup>(2)</sup>

1S07<sup>(2)</sup>

<b>Chiffre d'affaires net du groupe</b>	<b>2 202</b>	<b>2 589<sup>(2)</sup></b>
<b>Marge brute</b>	<b>462</b>	<b>573</b>
<b>EBIT du groupe<sup>(3)(4)</sup></b>	<b>(6)</b>	<b>128<sup>(2)</sup></b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(82)</b>	<b>(42)</b>
<b>Résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>
<b>Impôt sur les résultats</b>	<b>(20)</b>	<b>(15)</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(109)</b>	<b>71</b>
<b>Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>(73)</b>	<b>(91)</b>
<b>Résultat net (avant intérêts minoritaires)</b>	<b>(182)</b>	<b>(20)</b>
<b>EBIT avant coûts de restructuration<sup>(4)</sup></b>	<b>40</b>	<b>188</b>
<b>Intérêts nets, ajustés<sup>(5)</sup></b>	<b>(38)</b>	<b>(44)</b>
<b>Dette financière nette</b>	<b>1 315</b>	<b>1 536</b>
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>19</b>	<b>(174)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités poursuivies<sup>(6)</sup></b>	<b>5</b>	<b>(115)</b>

- (1) Les résultats pour les premiers semestres 2008 et 2007 sont présentés conformément à la norme IFRS 5 et excluent par conséquent les activités actuellement traitées comme non poursuivies. Les résultats de la période antérieure sont ajustés de façon à prendre en compte le périmètre actuel des activités non poursuivies. Le chiffre d'affaires et l'EBIT, reportés à l'origine, étaient pour le premier semestre 2007 de 2 651 millions d'euros et 101 millions d'euros respectivement, pour lesquels 62 millions d'euros de chiffre d'affaires et (25) millions d'euros de pertes opérationnelles sont traités depuis comme provenant des activités non poursuivies, principalement les activités Silicium (semi-conducteurs). La perte nette du groupe pour le premier semestre 2007 s'établit à (20) millions d'euros, comme rapporté précédemment.
- (2) L'EBIT est défini comme le résultat opérationnel des activités poursuivies avant impôts et charges financières nettes.
- (3) L'EBIT est exprimé après frais de restructuration de (46) millions d'euros ((60) millions au premier semestre 2007)
- (4) Pour le calcul des clauses conventionnelles, les charges d'intérêt nettes financières sont ajustées d'une part au titre de la norme IAS32 des intérêts des obligations convertibles et d'autre part des charges nettes financières provenant du résultat des activités non poursuivies. La charge d'intérêt nette ajustée pour le deuxième semestre 2007 s'élevait à (47) millions d'euros, et l'EBIT avant coûts de restructuration était de 272 millions d'euros.
- (5) La trésorerie nette est égale à la trésorerie opérationnelle nette provenant des activités poursuivies après impôts et charges financières, déduction faite des investissements nets.

## Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2008

<i>En millions d'euros et en %</i>	2T08	2T08	2T07 <sup>(1)</sup>	% variation
	<i>Réel</i>	<i>à taux de change constant</i>	<i>Réel</i>	<i>à taux de change constant</i>
<b>Chiffre d'affaires net par activité</b>				
Services	455	513	543	-5,6
Systèmes	644	692	698	-0,9
Technologie	100	104	126	-16,7
Corporate & autres	3	3	4	nc
<b>Chiffre d'affaires net du groupe</b>	<b>1 202</b>	<b>1 312</b>	<b>1 371</b>	<b>-4,3</b>

(1) Ajusté pour refléter le périmètre actuel des activités non poursuivies

Le chiffre d'affaires net du groupe pour le deuxième trimestre s'est élevé à 1 202 millions d'euros (1 371 millions d'euros au deuxième trimestre 2007). Les effets de change ont fait baisser le chiffre d'affaires de 110 millions d'euros sur le trimestre. A taux de change constant, le chiffre d'affaires net a donc enregistré une baisse de 4,3 % par rapport au deuxième trimestre 2007.

Le chiffre d'affaires de la **division Services** pour le deuxième trimestre 2008 s'élève à 455 millions d'euros (543 millions d'euros à la même période de l'exercice précédent). Les effets de change ont impacté le chiffre d'affaires de la division Services de 58 millions d'euros pour le trimestre. Hors effets de change, le chiffre d'affaires pour le trimestre a donc diminué de 5,6 % par rapport au deuxième trimestre 2007.

La plus forte baisse est intervenue dans l'activité Services liés au Film, impactée par des sorties de films moins nombreuses sur le trimestre, comparée à une liste de films très importante au deuxième trimestre 2007. L'activité a aussi subi les effets de la perte déjà annoncée d'un contrat de duplication de bobines de films en Amérique du Nord. Les activités Services liés aux DVD et Services aux Créateurs de Contenu ont vu une légère hausse de leur chiffre d'affaires à taux de change constant, alors que la croissance de l'activité Services pour Réseaux de diffusion a été limitée par le ralentissement du marché publicitaire hors-média, qui impacte la gestion de réseaux sur le lieu de vente et les activités de régie publicitaire pour le cinéma.

Parmi les chiffres-clés du trimestre, le Groupe a dupliqué 285 millions de DVD, soit une hausse de 8,4 %, comparée aux 263 millions du second trimestre 2007. Les sorties de DVD sur le second trimestre comprennent notamment *Les Chroniques de Spiderwick* et *Benjamin Gates et le livre des Secrets*.

Le Groupe a traité 335 280 kilomètres de bobines de film, contre 426 720 kilomètres pour le deuxième trimestre 2007, la baisse provenant essentiellement de la perte du contrat mentionné plus haut. Au cours du trimestre, plusieurs négociations portant sur des renouvellements de contrats avec d'autres clients importants ont abouti avec succès. Les principales sorties de films sur le second trimestre comprennent *Kung Fu Panda*, *Les Chroniques de Narnia – Prince Caspian*, *L'Incrovable Hulk* et *Speed Racer*.

Le chiffre d'affaires de la **division Systèmes** pour le deuxième trimestre 2008 s'est élevé à 644 millions d'euros (698 millions d'euros au deuxième trimestre 2007). Les effets de change ont généré une baisse de 48 millions d'euros de son chiffre d'affaires pour le trimestre. Hors effets de change, le chiffre d'affaires pour le trimestre a donc diminué de 0,9 %, comparé au deuxième trimestre 2007.

Au deuxième trimestre 2008, le chiffre d'affaires de l'activité Produits d'Accès enregistre une performance globale meilleure qu'au premier trimestre 2008, même si sur les deux trimestres, son chiffre d'affaires est en baisse. L'accroissement des volumes n'a pas suffi à compenser la baisse des prix et un mix produit défavorable. Le Groupe a annoncé récemment la signature d'un contrat majeur auprès de Comcast, qui vient renforcer la présence de Thomson sur le très important marché du câble américain. Thomson a également lancé une nouvelle génération de passerelles d'accès haut débit auprès d'opérateurs de télécommunications tels que BT. Parmi les chiffres les plus significatifs au deuxième trimestre 2008, Thomson a livré 2,8 millions de décodeurs satellite (2,5 millions au deuxième trimestre 2007), 1,5 million de décodeurs et modems câble eMTA (1,2 million au deuxième trimestre 2007), et 2,9 millions de produits d'accès pour les opérateurs télécoms (2,6 millions au deuxième trimestre 2007), soit un total de 7,3 millions sur le trimestre (6,4 millions au deuxième trimestre 2007).

L'activité Systèmes de Diffusion professionnelle et de Réseaux a enregistré une nouvelle progression de son chiffre d'affaires à taux de change constant. Le chiffre d'affaires généré par les nouveaux produits, tels que la caméra LDK 8000 HD et la LDK8300 Super Slo-Mo, qui se sont bien vendues, vient conforter le chiffre d'affaires lié aux ventes de l'encodeur HD ViBE MPEG-4, intégrant la puce Mustang.

L'annonce cette semaine de notre accord avec l'opérateur scandinave Telenor pour la fourniture de services de télévision sur IP est une preuve du potentiel de nos solutions « end to end » incluant le middleware, les serveurs de vidéo à la demande et les décodeurs.

Le chiffre d'affaires de la **division Technologie** pour le second trimestre 2008 s'est élevé à 100 millions d'euros (126 millions d'euros au deuxième trimestre 2007). Les effets de change ont généré une baisse de 4 millions d'euros du chiffre d'affaires de la division Technologie pour le trimestre. Hors effets de change, le chiffre d'affaires pour le trimestre a donc diminué de 16,7% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires généré par les licences pour le trimestre s'est élevé à 96 millions d'euros, avec un impact négatif de 4 millions d'euros lié aux fluctuations de change et à un dollar faible (après effet des couvertures de change). Ce chiffre est à comparer au chiffre d'affaires élevé de 122 millions d'euros du deuxième trimestre 2007, lui-même en hausse par rapport au second trimestre 2006, et qui incluait un niveau élevé de revenus différés, provenant de nouveaux accords de licence signés au cours de ce trimestre. Le chiffre d'affaires en dollars généré par le consortium de licences MPEGLA est resté stable sur le trimestre. Plusieurs nouveaux contrats ont été signés, notamment pour couvrir le déploiement en cours des programmes LCD et de télévision numérique, sans compenser totalement le déclin des programmes plus anciens et des accords exceptionnels signés en 2007, cités plus haut.

La division prévoit de signer de nouveaux contrats au deuxième semestre 2008, notamment pour le déploiement de solutions DRM (gestion des droits numériques) pour les mobiles, au travers d'une licence avec Contentguard (détenu par Thomson à hauteur de 25%), qui a annoncé la semaine dernière un contrat de licence avec Nokia. Au 30 juin 2008, le portefeuille de contrats de licences était de 1027, contre 960 à la fin du premier trimestre 2008.

### Résultats du premier semestre 2008

#### Chiffre d'affaires net & EBIT au 1<sup>er</sup> semestre 2008

<i>En millions d'euros et en %</i>	1S08	1S07	1S08	% évolution
	<i>Réel</i>	<i>Réel</i>	<i>à taux de change constant</i>	<i>à taux de change constant</i>
<b>Chiffre d'affaires net par activité</b>				
Services	906	1 091	1 015	-7,0
Systèmes	1 109	1 263	1 185	-6,2
Technologie	181	223	195	-12,4
Corporate & autres	6	12	6	nc
<b>Chiffre d'affaires net du groupe</b>	<b>2 202</b>	<b>2 589</b>	<b>2 401</b>	<b>-7,3</b>

#### EBIT par activité

Services	(34)	13
Systèmes	(27)	(6)
Technologie	116	152
Corporate & autres	(61)	(31)
<b>EBIT du groupe</b>	<b>(6)</b>	<b>128</b>

Pour le premier semestre 2008, Thomson enregistre un chiffre d'affaires de 2 202 millions d'euros (2 589 millions d'euros au premier semestre 2007), soit une baisse de 14,9 % comparé au deuxième semestre 2007.

Les effets de change, principalement liés à la faiblesse du dollar, ont provoqué une baisse de 199 millions d'euros du chiffre d'affaires pour le semestre. Hors effets de change, le chiffre d'affaires pour le semestre a donc diminué de 7,3% comparé à la même période de l'exercice précédent.

Les changements de périmètres liés aux acquisitions effectuées depuis le début de l'année 2007 n'ont pas été significatifs.

La marge brute est passée de 573 millions d'euros au premier semestre 2007 à 462 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette chute provient principalement de revenus plus faibles pour lesquels les pourcentages de marges sont passés de 22,1% à 21,0%. Cette réduction de 111 millions d'euros est pour partie compensée par la baisse des coûts opérationnels de 43 millions d'euros sur le semestre. Le Groupe confirme qu'il réalise ses objectifs de réduction des coûts opérationnels en ligne avec l'objectif d'au moins 50 millions d'euros annuel à taux de change constant.

Au premier semestre 2008, les coûts de restructuration s'élevaient à (46) millions d'euros (contre (60) millions d'euros au premier trimestre 2007). Les plus-values sur la vente de biens immobiliers n'ont pas été significatives au premier semestre 2008, alors qu'elles s'élevaient à 42 millions d'euros au premier semestre 2007. Sur le premier semestre 2007, l'EBIT avait également bénéficié d'un résultat net exceptionnel de 47 millions d'euros, relatif aux engagements de retraite (principalement reporté sur le segment Corporate et autres), non réitéré au premier semestre 2008.

Par conséquent, le Groupe a enregistré un EBIT lié aux activités poursuivies pour le premier semestre 2008 en perte de (6) millions d'euros (contre un bénéfice de 128 millions d'euros au premier semestre 2007). Le chiffre d'affaires et l'EBIT de chaque division sont détaillés ci-dessous.

## SERVICES

### *Chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires net consolidé pour la division Services s'élève à 906 millions d'euros au premier semestre 2008, contre 1 091 millions d'euros au premier semestre 2007, avec un impact négatif lié aux effets de change qui s'élève à 109 millions d'euros, principalement dû à la faiblesse du dollar américain. Le chiffre d'affaires net consolidé de la division Services a donc chuté de 7,0 % à taux de change constant par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le nombre de DVD dupliqués au premier semestre 2008 au sein de l'activité Services liés aux DVD s'est élevé à 597 millions, soit une progression de 2,6 % par rapport aux 582 millions du premier semestre 2007. La croissance de l'activité de distribution et la hausse des volumes de production ont presque réussi à compenser l'impact de la baisse des prix contractuels à taux de change constant. Les sorties DVD de « blockbusters » pour 2008 devraient, comme à l'habitude, se concentrer sur la dernière partie de l'année et plus particulièrement sur le quatrième trimestre. Encore insignifiants au premier semestre 2008, les volumes de DVD Blu-ray devraient augmenter sur le second semestre : le Groupe adapte en conséquence ses capacités de production.

Au sein de l'activité de Services liés au Cinéma, l'activité Services liés au Film a traité 548 640 kilomètres de bobines au premier semestre 2008, contre 770 240 kilomètres au premier semestre 2007. La perte du contrat mentionnée précédemment a représenté une baisse de 121 920 kilomètres.

Le chiffre d'affaires des activités de Services aux Créateurs de Contenu a été impacté par la grève des scénaristes à Hollywood, particulièrement au premier trimestre 2008, mais a montré des signes de reprise au deuxième trimestre 2008, qui ont permis de limiter la baisse du chiffre d'affaires du semestre comparé au premier semestre 2007.

Le chiffre d'affaires de l'activité Services pour Réseaux de diffusion a enregistré une progression, notamment pour sa partie Services aux Diffuseurs de contenu : un contrat avec le groupe américain NBC Universal a récemment été signé pour la diffusion et la gestion de chaînes supplémentaires, et prendra effet au second semestre 2008. Cette croissance a partiellement compensé les difficultés rencontrées par le marché publicitaire hors-média, qui impacte les activités de Services aux Réseaux de diffusion sur le lieu de vente et celles de Régie publicitaire pour le cinéma.

### *Rentabilité et marges*

Les pertes liées aux activités poursuivies de la division Services avant charges financières nettes et impôts se sont élevées à (34) millions d'euros au premier semestre 2008, contre un résultat net de 13 millions d'euros au premier semestre 2007.

L'activité de Services liés au DVD a été rentable sur le semestre, grâce à la rationalisation des coûts de fabrication et de toutes les autres mesures de réduction des coûts menées en 2007 pour limiter l'effet de la baisse du chiffre d'affaires.

Dans l'activité Services liés au Cinéma, l'effet de la grève des scénaristes, particulièrement au cours des premiers mois de l'année, et la perte d'un contrat pour l'activité Services liés au Film ont généré des pertes. Dans ces activités, les programmes de réduction des coûts se poursuivent, afin d'améliorer la rentabilité au second semestre 2008.

Les résultats de l'activité de Services pour Réseaux de diffusion ont subi les effets de la faiblesse du marché publicitaire hors-média.

## **SYSTEMES**

### *Chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires net consolidé de la division Systèmes au premier semestre 2008 s'est élevé à 1 109 millions d'euros, contre 1 263 millions d'euros pour le premier semestre 2007. Ce résultat intègre l'impact négatif des effets de change atteignant 76 millions d'euros. Le chiffre d'affaires net consolidé de la division Systèmes a donc baissé de 6,2% à taux de change constant par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette performance globale de la division Systèmes reflète une baisse du chiffre d'affaires de l'activité Produits d'Accès compensée par une légère progression à taux de change constant de l'activité de Diffusion professionnelle et de Réseaux.

### *Produits d'Accès*

Le chiffre d'affaires a baissé au premier semestre 2008, qu'il s'agisse des produits câble, satellite ou télécommunications. La division a vendu 5,0 millions de décodeurs satellite (4,7 millions au premier semestre 2007), 2,5 millions de décodeurs et de modems câble (2,5 millions au premier semestre 2007) et 5,1 millions de produits d'accès pour les opérateurs télécoms (5,3 millions au premier semestre 2007), soit au total 12,7 millions de produits d'accès, en légère hausse par rapport aux 12,4 millions d'unités au premier semestre 2007. Les prix et le mix produits ont été moins favorables au premier semestre 2008 qu'à la même période en 2007.

Le volume des produits d'accès a enregistré une progression au deuxième trimestre 2008 par rapport au deuxième trimestre 2007, après un démarrage très lent au premier trimestre 2008. Le secteur continue de souffrir de l'incertitude macro-économique, mais des produits de nouvelle génération ont été lancés au premier semestre 2008, et seront livrés auprès de clients majeurs comme BT au second semestre 2008. Le contrat récemment annoncé avec le groupe Comcast vient renforcer la position de l'entreprise sur l'important marché américain du câble.

L'activité téléphonie résidentielle et réseaux domestiques a été négativement impactée par la faiblesse des ventes aux détails aux Etats-Unis.

### *Diffusion & Réseaux*

Le chiffre d'affaires de l'activité Systèmes de Diffusion professionnelle et Réseaux est en légère progression, à taux de change constant, au premier semestre 2008, comparé au premier semestre 2007. La bonne progression de l'activité Systèmes de diffusion a été touchée par la faiblesse récurrente des activités d'équipements pour réseaux et de Solutions logicielles pour réseaux. Les ventes des équipements de diffusion ont bénéficié d'un marché dynamique, tiré par les Jeux Olympiques de Pékin et d'autres événements médiatiques. La performance du chiffre d'affaires a été particulièrement bonne pour les serveurs, les logiciels, les infrastructures de diffusion et les caméras de télévision. L'activité Réseaux a souffert du ralentissement du marché de la transmission, particulièrement de la lenteur du déploiement des réseaux de TV sur mobiles, tandis que l'activité têtes de réseaux a montré une certaine reprise avec une croissance sur la fin de la période, grâce aux produits de nouvelle génération intégrant la puce Mustang.

### *Rentabilité et marges*

Au sein de la division Systèmes, les pertes liées aux activités poursuivies avant charges financières nettes et impôts se sont élevées à (27) millions d'euros au premier semestre 2008, contre (6) millions d'euros sur la même période de l'exercice précédent.

Le résultat net avant charges de restructuration (légèrement supérieur à 10 millions d'euros) de l'activité Produits d'Accès était positif pour le semestre. Bien qu'affichant toujours des pertes, l'activité Systèmes de Diffusion professionnelle et de Réseaux a amélioré ses performances de façon significative par rapport à la même période de l'exercice précédent, et devrait renouer avec la rentabilité sur l'exercice 2008.

## **TECHNOLOGIE**

La décision de sortir des activités Silicium (semi-conducteurs) a été mise en œuvre au premier semestre 2008, et cette activité est désormais traitée comme une activité non poursuivie. Suite à cette décision, la structure de la division Technologie a été simplifiée : les activités Recherche & Innovation et Solutions logicielles &

technologiques reportent désormais à la direction de l'activité Propriété intellectuelle et Licences. Cette décision devrait améliorer la coordination entre les activités, et permettra de diminuer certains coûts de fonctionnement.

#### *Chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires net consolidé pour la division Technologie s'est élevé à 181 millions d'euros au premier semestre 2008, contre 223 millions d'euros à la même période en 2007. Les effets de change ont provoqué un déclin du chiffre d'affaires net consolidé de la division de 14 millions d'euros au premier semestre 2008. Le chiffre d'affaires a donc baissé de 12,4 % à taux de change constant par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires net consolidé de l'activité Propriété Intellectuelle et Licences s'est élevé à 175 millions d'euros au premier semestre 2008, contre 218 millions d'euros au premier semestre 2007. Les effets de change ont engendré une baisse de 14 millions d'euros du chiffre d'affaires de l'activité. L'activité au premier semestre inclut des revenus précédemment différés, et une baisse liée à des programmes de licences plus anciens : aucun nouveau contrat majeur n'a été signé au premier trimestre 2008. Plusieurs nouveaux contrats ont en revanche été signés au deuxième trimestre 2008, notamment pour le déploiement du programme de licences LCD et de télévision numérique. Le programme MPEG2 (administré via le consortium MPEGLA) a apporté la plus forte contribution aux revenus de l'activité pour le premier semestre 2008, qui est resté stable comparé à la même période de l'exercice précédent en dollars : il représente environ 41% du chiffre d'affaires de la division au premier semestre 2008 (38% au premier semestre 2007).

#### *Rentabilité et marges*

Pour la division Technologie, le bénéfice des activités poursuivies avant charges financières nettes et impôts s'est élevé à 116 millions d'euros au premier semestre 2008, contre 152 millions d'euros au premier semestre 2007, soit une marge bénéficiaire de 64,4 % au premier semestre 2008 contre 68,2 % en 2007.

Au premier semestre 2008, le bénéfice avant impôts et charges financières de l'activité Propriété intellectuelle et Licences s'est élevé à 139 millions d'euros, contre 176 millions d'euros au premier semestre 2007. La marge opérationnelle pour les licences était de 79,2 % au premier semestre 2008, contre une marge de 80,7 % au premier semestre 2007.

#### **CORPORATE & AUTRES**

Les charges avant intérêt relatives aux fonctions centrales du Groupe s'élevaient à (40) millions d'euros au premier semestre 2008 ((41) millions d'euros au premier semestre 2007).

D'autres activités poursuivies, principalement les activités résiduelles relatives aux opérations d'Angers, de Genlis et aux services après-vente, ont enregistré une perte de (21) millions d'euros au premier semestre 2008, contre un bénéfice de 11 millions d'euros au premier semestre 2007, incluant un produit exceptionnel de 37 millions d'euros lié aux régimes de couverture médicale.

## **Autres éléments d'information sur le résultat consolidé du Groupe**

### *Charges d'intérêts nettes*

Les charges financières nettes liées aux activités poursuivies se sont élevées à (42) millions d'euros au premier semestre 2008 (contre (50) millions d'euros au premier semestre 2007) reflétant principalement les taux d'intérêts plus faibles en dollars américains.

### *Autres produits (charges) financiers*

Les autres charges financières pour les activités poursuivies se sont élevées à (40) millions d'euros au premier semestre 2008 (contre un produit de 8 millions d'euros au premier semestre 2007). Ce montant inclut des charges au titre de diverses réévaluations de swaps et d'options à la valeur du marché, tandis que le premier semestre 2007 incluait une plus-value significative, suite à l'évaluation à la valeur du marché de la composante options de l'obligation convertible Silver Lake.

### *Impôt sur les résultats*

Le Groupe comptabilise un total d'environ 4,5 milliards d'euros de pertes fiscales reportables, dont quasiment deux tiers sont utilisables en France et aux États-Unis. La charge d'impôt courant du Groupe pour le premier semestre 2008 s'élève à (20) millions d'euros (contre (15) millions d'euros au premier semestre 2007) provenant principalement des retenues à la source sur les revenus et les bénéfices des licences dans les régions où le groupe ne possède pas de pertes fiscales, comme en Australie et au Mexique.

### *Pertes issues des activités non poursuivies*

Les résultats pour les premiers semestres 2007 et 2008 incluent des activités traitées comme des activités arrêtées ou en cours de cession, conformément à la norme IFRS 5, notamment les activités Audio/vidéo et les activités Accessoires (collectivement dénommées « AVA »), ainsi que les activités de composants pour Tubes de Genlis et de service après-vente en Europe, et les activités Silicium (classées comme activités non poursuivies au premier semestre 2008). Les chiffres comparables au premier semestre 2007 ont été ajustés selon la norme IFRS 5 pour refléter le changement de périmètre.

Les pertes totales imputables aux opérations non poursuivies pour le premier semestre 2008 s'élèvent à (73) millions d'euros (contre (91) millions au premier semestre 2007), dont (25) millions liés aux opérations classées en activités non poursuivies depuis le premier semestre 2007. 47 millions de ces charges sont liés aux pertes et aux dépréciations issues de la sortie des activités Silicium au premier semestre 2008.

Au deuxième semestre 2008, les opérations dans le périmètre des activités arrêtées ou en cours de cession refléteront la fin de la sortie des activités Silicium, qui devrait être effective fin 2008. Les frais supplémentaires liés à ces activités en 2008 et qui ne peuvent être comptabilisés avant le deuxième semestre sont évalués à (30) millions d'euros. Le coût total lié aux activités Silicium devrait s'élever à environ (65) millions d'euros.

### *Résultat net*

La perte nette pour les activités poursuivies s'est élevée à (109) millions d'euros pour le premier semestre 2008 (contre un bénéfice de 71 millions d'euros au premier semestre 2007). En tenant compte de l'impact négatif de la perte des activités non poursuivies ou en cours de cession de (73) millions d'euros (contre (91) millions d'euros au premier semestre 2007), la perte nette consolidée du Groupe s'élevait à (182) millions d'euros pour le premier semestre 2008 ((20) millions d'euros au premier semestre 2007).

### *Flux de trésorerie des activités poursuivies*

Les activités poursuivies ont généré 133 millions d'euros de flux de trésorerie opérationnel au cours du premier semestre 2008, ce qui représente une progression significative comparé au flux négatif de (36) millions d'euros au premier semestre 2007. La trésorerie opérationnelle utilisée dans le cadre des activités non poursuivies au premier semestre 2008 s'est élevée à (114) millions d'euros (contre (138) millions d'euros au premier semestre 2007), soit une trésorerie nette issue des activités opérationnelles de 19 millions d'euros, contre (174) millions d'euros de trésorerie nette utilisée dans le cadre des activités poursuivies au premier semestre 2007. Les éléments relatifs au flux de trésorerie sont détaillés dans la section suivante.

#### *Flux de trésorerie disponible issu des activités poursuivies*

Les activités poursuivies ont généré 5 millions d'euros de flux de trésorerie disponible (flux de trésorerie net provenant des activités poursuivies après impôts et décaissements financiers du Groupe, moins les dépenses d'investissement) sur le premier semestre 2008, comparé à un flux de sortie de trésorerie net de (115) millions d'euros au premier semestre 2007.

Le flux de trésorerie disponible généré pour 5 millions d'euros se compose :

- de l'EBITDA des activités poursuivies (EBIT plus amortissement) de 163 millions d'euros (318 millions d'euros au premier semestre 2007),
- d'une réduction de 43 millions d'euros du fond de roulement (contre une augmentation du fond de roulement de (73) millions d'euros au premier semestre 2007),
- d'autres mouvements des actifs et passifs à hauteur de (48) millions d'euros (paiements contractuels compris) ((100) millions au premier semestre 2007),
- de dépenses d'investissement (hors cessions) à hauteur de (128) millions d'euros ((79) millions d'euros au premier semestre 2007),
- et de dépenses de taxes et intérêts, restructuration et sorties de trésorerie à long terme de (25) millions d'euros ((181) millions d'euros au premier semestre 2007).

Le flux de trésorerie disponible des activités poursuivies pour le premier semestre 2008 a bénéficié d'une meilleure gestion du fond de roulement.

<b>Millions d'euros</b>	<b>1S08</b>	<b>1S07</b>
<i>Services</i>	<b>9</b>	<b>26</b>
<i>Systèmes</i>	<b>5</b>	<b>(81)</b>
<i>Technologie</i>	<b>112</b>	<b>125</b>
<i>Corporate et autres</i>	<b>(72)</b>	<b>(114)</b>
<i>Impôts et charges financières</i>	<b>(49)</b>	<b>(71)</b>
<b>Flux de trésorerie disponible des activités poursuivies</b>	<b>5</b>	<b>(115)</b>

Le flux de trésorerie par division apparaît après dépenses d'investissement – tandis que tous les flux de trésoreries fiscaux et financiers sont présentés comme un seul poste.

#### *Autre flux de trésorerie des activités poursuivies*

Au cours du semestre, le Groupe a versé (14) millions d'euros au titre d'acquisitions de filiales et de participations réalisées sur les exercices précédents ((21) millions d'euros au premier semestre 2007).

Le Groupe a encaissé 9 millions provenant de la vente d'actifs financiers au cours du premier semestre 2008 (20 millions d'euros au premier semestre 2007).

#### *Flux de trésorerie issu des activités non poursuivies*

Les sorties de flux de trésorerie opérationnel net et investissements pour les activités non poursuivies s'élèvent à (127) millions d'euros ((118) millions d'euros au premier semestre 2007). Ceci s'explique notamment par les coûts liés à la finalisation de la sortie des activités AVA.

Les sorties de flux de trésorerie relatives aux activités non poursuivies devraient s'élever à environ (75) millions d'euros, incluant les sorties de trésorerie liées aux activités Silicium. Ce chiffre ne tient pas compte des éventuels flux de trésorerie issus de la cession d'actifs financiers du Groupe.

#### *Flux de trésorerie net issu des activités d'exploitation et d'investissement*

En conséquence sur le premier semestre 2008, les sorties de trésorerie nettes globales issues des activités d'exploitation et d'investissement, pour les activités poursuivies et non poursuivies, s'élèvent à (126) millions d'euros, soit une nette amélioration par rapport aux (234) millions d'euros du premier semestre 2007.

## *Bilan du Groupe*

La dette financière nette du groupe a augmenté de 64 millions d'euros au cours du semestre, soit une augmentation bien plus faible que l'augmentation saisonnière de 178 millions d'euros relevée au premier semestre 2007, passant ainsi à 1 315 millions d'euros au 30 juin 2008 contre une dette financière nette de 1 251 millions d'euros au 31 décembre 2007, et 1 536 millions d'euros au 30 juin 2007. En outre, il n'y avait au 30 juin 2008 aucune dette relative aux acquisitions (7 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Les provisions au titre des engagements de retraite et avantages assimilés inscrites au bilan de Thomson (prestations de santé comprises) ont à nouveau baissé de 37 millions d'euros (366 millions d'euros au 30 juin 2008, contre 403 millions d'euros au 31 décembre 2007).

En conséquence, les engagements financiers nets du Groupe (correspondant au total de la dette financière nette, de la dette relative aux acquisitions et des engagements de retraite) ont augmenté de 21 millions d'euros, s'élevant à 1 681 millions d'euros au 30 juin 2008, contre 1 661 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Au 30 juin 2008, le Groupe avait 665 millions d'euros de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie, contre 572 millions au 31 décembre 2007. De plus, Thomson possède 1,2 milliard d'euros de lignes de crédit non tirés disponibles en vertu de sa ligne de crédit syndiquée. La dette à long terme du Groupe, le prêt syndiqué, la trésorerie disponible ainsi que le flux de trésorerie prévisionnel, doivent permettre de disposer des fonds nécessaires pour couvrir les obligations du Groupe sur le deuxième semestre 2008 et au-delà (notamment, si besoin est, le remboursement de l'obligation convertible Silver Lake Partners, qui peut être remboursable à partir de septembre 2008). Le Groupe a profité des conditions du marché actuel pour placer 100 millions de dollars en obligations privées en dessous de leur valeur nominale pendant le premier semestre 2008.

Au 30 juin 2008, les capitaux propres s'élevaient à 1 541 millions d'euros (2 055 millions d'euros au 31 décembre 2007). Ce déclin reflète la perte nette enregistrée pour le premier semestre 2008, s'élevant à (182) millions d'euros, et les autres ajustements apportés directement aux capitaux propres. Ils correspondent principalement à un ajustement à la valeur de marché de (247) millions d'euros de la participation du groupe dans Videocon Industries (basé sur le cours de l'action de la société au 30 juin 2008, soit 259 roupies indiennes), et à des ajustements de change de (89) millions d'euros largement liés à la chute du dollar américain sur le premier semestre 2008.

Le Groupe a satisfait ses clauses conventionnelles (« covenants ») liées aux emprunts privés souscrits auprès d'institutionnels au 30 juin 2008. Au 30 juin 2008, le ratio de couverture de ses intérêts était de 3,7 sur la base des douze derniers mois, contre un niveau minimum de 3,0 (ratio calculé à partir de l'EBIT retraité des coûts de restructuration pour 312 millions d'euros, et des intérêts nets liés aux clauses conventionnelles pour 85 millions d'euros). La dette nette du Groupe d'un montant de 1 315 millions d'euros et les fonds propres de 1 541 million d'euros (intérêts minoritaires compris) engendrent un ratio dettes/fonds propres de 0,85, soit en deçà de la limite de 1,0.

## *Evénements importants depuis le 30 juin 2008*

Les informations relatives aux événements significatifs sont détaillées dans la note 27 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires condensés du présent document.

Monsieur Frédéric Rose a été nommé Directeur Général de Thomson à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008 par le Conseil d'administration du 23 juillet 2008.

## *Perspectives*

La conjoncture économique actuelle reste inchangée, maintenant une certaine incertitude sur nos activités. Néanmoins, nous avons lancé de nouveaux produits et gagné de nouveaux clients dans plusieurs de nos activités stratégiques. Le box office américain a connu de belles performances, et nous prévoyons donc un nombre important de sorties de DVD au deuxième semestre. Compte-tenu de ces différents facteurs, nous tablons, pour le troisième trimestre 2008, sur une baisse du chiffre d'affaires à peu près identique à taux de change constant, à celle du second trimestre 2008.

Les mesures de simplification et de réduction de coûts vont se poursuivre après avoir porté leurs fruits au premier semestre. Comme indiqué précédemment le Groupe confirme qu'il a pour objectif de réduire ses coûts opérationnels d'au moins 50 millions d'euros pour 2008.

Nous tablons toujours, pour le deuxième semestre 2008, sur les effets récurrents de saisonnalité, entraînant une hausse du chiffre d'affaires, des bénéfices et des flux de trésorerie au deuxième semestre, par rapport au premier semestre.

Les pertes liées aux activités non poursuivies sont estimées à (30) millions pour le deuxième semestre 2008, incluant les coûts de sortie des activités Silicium (semi-conducteurs) qui n'ont pas pu être enregistrés au premier semestre.

#### *Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2008*

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est soumis sont détaillés dans le chapitre « Facteurs de risques » du Rapport Annuel 2007 déposé à l'Autorité des marchés financiers en date du 21 avril 2008 et disponible sur le site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que sur le site de la société [www.thomson.net](http://www.thomson.net).

Pour le second semestre, le Groupe reste soumis aux risques habituels et propres à son activité.

#### *Transactions entre parties liées*

Les informations relatives aux transactions réalisées avec les parties liées sont détaillées dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires condensés du présent document.



## BILAN CONSOLIDE INTERMEDIAIRE (non audité)

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	<b>30 juin 2008 (non audité)</b>	<b>31 décembre 2007 (audité)</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	(11)	632	693
Ecart d'acquisition	(12)	1 570	1 645
Immobilisations incorporelles	(12)	846	938
Titres des sociétés mises en équivalence		8	10
Actifs financiers disponibles à la vente	(13)	119	397
Instruments financiers dérivés	(17)	15	16
Avances sur contrats clients		113	122
Impôts différés actifs	(9)	479	503
Autres actifs non courants		51	120
<b>Total actifs non courants</b>		<b>3 833</b>	<b>4 444</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	(14)	310	332
Clients et effets à recevoir		650	918
Comptes courants avec les sociétés liées		5	12
Instruments financiers dérivés	(17)	19	17
Autres actifs courants		502	474
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(15)	665	572
Actifs destinés à être cédés	(10)	39	1
<b>Total actifs courants</b>		<b>2 190</b>	<b>2 326</b>
<b>Total actif</b>		<b>6 023</b>	<b>6 770</b>

## BILAN CONSOLIDE INTERMEDIAIRE (non audité)

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	<b>30 juin 2008 (non audité)</b>	<b>31 décembre 2007 (audité)</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social <i>(269 890 028 actions au 30 juin 2008 de valeur nominale 3,75 €)</i>	<i>(16)</i>	1 012	1 012
Actions propres		(159)	(154)
Primes d'émission		1 539	1 539
Titres super subordonnés		500	500
Autres réserves		51	282
Réserves consolidées		(1 116)	(932)
Ecart de conversion		(290)	(202)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Thomson SA</b>		<b>1 537</b>	<b>2 045</b>
Intérêts minoritaires		4	10
<b>Total capitaux propres</b>		<b>1 541</b>	<b>2 055</b>
<b>Dettes non courantes</b>			
Dettes financières	<i>(18)</i>	939	1 078
Provisions pour retraites et avantages assimilés	<i>(19)</i>	317	352
Provisions pour restructurations	<i>(20)</i>	24	25
Instruments financiers dérivés	<i>(17)</i>	12	11
Autres provisions	<i>(20)</i>	32	50
Impôts différés passifs	<i>(9)</i>	183	204
Autres dettes non courantes		67	59
<b>Total dettes non courantes</b>		<b>1 574</b>	<b>1 779</b>
<b>Dettes courantes</b>			
Dettes financières	<i>(18)</i>	1 041	745
Instruments dérivés	<i>(17)</i>	34	35
Provisions pour retraites et avantages assimilés	<i>(19)</i>	49	51
Provisions pour restructurations	<i>(20)</i>	88	75
Autres provisions	<i>(20)</i>	82	89
Fournisseurs et effets à payer		910	1 160
Provisions pour dettes sociales		155	168
Dettes d'impôt courant		23	58
Autres dettes courantes		511	547
Dettes liées à l'acquisition de filiales		-	7
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	<i>(10)</i>	15	1
<b>Total dettes courantes</b>		<b>2 908</b>	<b>2 936</b>
<b>Total passif</b>		<b>4 482</b>	<b>4 715</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>		<b>6 023</b>	<b>6 770</b>

## TABLEAU INTERMEDIAIRE DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES (non audité)

(en millions d'euros)

	Note	Semestre clos le		Exercice clos le 31 décembre 2007 (1) audité
		30 juin 2008	30 juin 2007 (1) non audité	
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>(182)</b>	<b>(20)</b>	<b>(23)</b>
<b>Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>(73)</b>	<b>(91)</b>	<b>(272)</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(109)</b>	<b>71</b>	<b>249</b>
<i>Ajustements pour réconcilier le résultat net des activités poursuivies avec la variation nette de la trésorerie d'exploitation</i>				
Amortissements d'actifs		169	190	377
Dépréciations d'actifs		10	4	20
Variation nette des provisions		3	(62)	(130)
(Gains) / pertes sur cessions d'actifs		-	(46)	(55)
(Produits) / charges d'intérêts	(8)	42	50	99
Autres (dont impôts)		43	6	17
Variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs		(5)	(173)	57
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>153</b>	<b>40</b>	<b>634</b>
Intérêts payés		(29)	(56)	(95)
Intérêts reçus		13	7	12
Impôts payés sur les résultats		(4)	(27)	(69)
<b>Variation nette de la trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</b>		<b>133</b>	<b>(36)</b>	<b>482</b>
Flux de trésorerie d'exploitation nets utilisés par les activités arrêtées ou en cours de cession	(23)	(114)	(138)	(201)
<b>Variation nette de la trésorerie d'exploitation (I)</b>		<b>19</b>	<b>(174)</b>	<b>281</b>
Acquisition de titres de participations, net de la trésorerie acquise	(23)	(14)	(21)	(51)
Produit de cession net de titres de participations	(13)	9	20	42
Acquisition d'immobilisations corporelles		(83)	(80)	(175)
Cession d'immobilisations corporelles		2	45	111
Acquisition d'immobilisations incorporelles incluant les coûts de développement capitalisés		(47)	(44)	(89)
Prêts remboursés par / (accordés à) des tiers		1	-	-
<b>Variation nette de la trésorerie d'investissement des activités poursuivies</b>		<b>(132)</b>	<b>(80)</b>	<b>(162)</b>
Flux de trésorerie d'investissement nets provenant de / (utilisés par) les activités arrêtées ou en cours de cession	(23)	(13)	20	23
<b>Variation nette de la trésorerie d'investissement (II)</b>		<b>(145)</b>	<b>(60)</b>	<b>(139)</b>
Rachat d'actions propres et autres opérations sur fonds propres		-	(2)	(7)
Augmentation des dettes financières		500	91	162
Remboursement des dettes financières		(247)	(423)	(898)
Dividendes et distributions versés aux actionnaires		-	-	(117)
<b>Variation nette de la trésorerie de financement des activités poursuivies</b>		<b>253</b>	<b>(334)</b>	<b>(860)</b>
Flux de trésorerie de financement nets provenant de / (utilisés par) des activités arrêtées ou en cours de cession	(23)	-	2	(1)
<b>Variation nette de la trésorerie de financement (III)</b>		<b>253</b>	<b>(332)</b>	<b>(861)</b>
<b>Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie (I+II+III)</b>		<b>127</b>	<b>(566)</b>	<b>(719)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de la période</b>		<b>572</b>	<b>1 311</b>	<b>1 311</b>
Effet des variations de change sur la trésorerie		(34)	4	(20)
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>665</b>	<b>749</b>	<b>572</b>

(1) Voir Note 3 "Réconciliation avec les états financiers publiés au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007".

**ETAT INTERMEDIAIRE DES PROFITS ET PERTES COMPTABILISES  
(non audité)**

<i>(en millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin		Exercice clos le 31 décembre 2007 audité
	2008 non audité	2007 non audité	
Résultat net de la période	(182)	(20)	(23)
Reconnaissance des gains et pertes actuariels en capitaux propres avant impôts	12	44	55
Gains (pertes) avant impôts résultant de l'évaluation à la juste valeur			
- des actifs financiers disponibles à la vente	(247)	(4)	152
- des instruments de couverture de flux de trésorerie	(5)	5	6
Ecarts de conversion	(89)	(18)	(148)
Effet impôt	3	- (*)	(1)
<i>Total des produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres</i>	(326)	27	64
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>	<b>(508)</b>	<b>7</b>	<b>41</b>
Attribuable aux			
- Actionnaires de Thomson S.A.	(502)	7	38
- Intérêts minoritaires	(6)	-	3

(\*) Il n'y a pas d'effet impôt compte tenu de la position fiscale déficitaire du Groupe.

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté dans la Note16.

**1. PRESENTATION GENERALE**

Thomson propose une large gamme de technologies, de systèmes et de produits vidéo ainsi que des services pour le grand public et les professionnels de l'industrie du "Média & Entertainment". Les activités du Groupe sont organisées autour de trois divisions principales : Technologie, Systèmes et Services. Deux autres segments regroupent d'une part le Corporate et d'autre part les activités « Autres » restantes. Dans les notes aux états financiers ci-après, les termes "groupe Thomson", "le Groupe" et "THOMSON" définissent THOMSON S.A. et ses filiales consolidées. THOMSON S.A. définit la société mère du groupe Thomson.

Le chiffre d'affaires de Thomson a eu historiquement tendance à être plus élevé au second semestre qu'au premier semestre d'un exercice donné, tendance observée chez nos clients finaux, notamment durant les fêtes de fin d'année. L'incidence de la saisonnalité est historiquement plus marquée sur la profitabilité (déterminée à partir du résultat des activités poursuivies avant charges financières nettes et impôts) que sur le chiffre d'affaires, les frais étant répartis de façon plus uniforme que le chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Thomson S.A. et agréés pour publication le 23 juillet 2008.

**2. DESCRIPTION DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE**

**2.1 Principes d'élaboration**

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe ont été établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) en vigueur au 30 juin 2008 et approuvées par l'Union européenne au 23 juillet 2008 (et notamment conformément à la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire»), et conformément aux normes comptables internationales (IFRS) publiées par l'IASB au 30 juin 2008. Ils doivent être lus en association avec les états financiers consolidés annuels 2007 du Groupe.

Les normes comptables internationales approuvées par l'Union européenne sont disponibles sur le site suivant : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_en.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission).

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe sont identiques à celles adoptées lors de la préparation des états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 et sont décrites dans la Note 2 de nos états financiers consolidés annuels 2007, présentés en intégralité dans le rapport annuel 2007 du Groupe. Les interprétations suivantes applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008 mais non encore approuvées par l'Union européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation et sont décrites ci-après :

Nouvelles normes ou interprétations	Principales dispositions
IFRIC 11, IFRS 2 : Actions propres et transactions intra-groupe	IFRIC 11 fournit des indications pour l'application d'IFRS 2 dans les états financiers individuels des entités et clarifie le traitement du cas suivant :  Un paiement sur la base d'actions impliquant les instruments de capitaux propres de l'entité et dans lequel l'entité choisit ou est obligée d'acheter ses propres instruments de capitaux propres (actions propres) pour régler l'obligation doit toujours être comptabilisé comme une transaction dénouée en instruments de capitaux propres.
IFRIC 12, Accords de concession de services	IFRIC 12 indique le traitement des accords de concession de services.
IFRIC 14, IAS 19 - Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction	Cette interprétation indique comment déterminer la limite du montant du surplus qui peut être reconnu à l'actif au titre d'un régime à prestations définies selon IAS 19, Avantages du personnel.

Les interprétations ci-dessus n'ont pas d'impact, excepté IFRIC 14, IAS 19 dont Thomson évalue actuellement les conséquences mais ne s'attend pas à un impact significatif. Les projets de l'IASB et l'IFRIC n'ont pas été anticipés dans ces comptes consolidés intermédiaires condensés.

Tous les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros sauf indications contraires.

Les informations IFRS présentées dans ces états financiers ont été élaborées selon le principe du coût historique avec quelques exceptions pour différents actifs et passifs pour lesquels des dispositions spécifiques prévues par les IFRS ont été appliquées, notamment la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

**2.2 Principes comptables du Groupe sujets à estimations et jugements**

Certains principes utilisés lors de la préparation des comptes consolidés font appel au jugement de la direction du Groupe dans le choix des hypothèses adoptées pour le calcul d'estimations financières, lesquelles comportent, en

raison de leur nature, une certaine part d'incertitude. La direction base ses estimations sur des données historiques comparables et sur différentes autres hypothèses qui, au regard des circonstances, sont jugées raisonnables, celles-ci servant de base à la détermination des valeurs au bilan des actifs et passifs et des produits et des charges. Les circonstances et les résultats futurs peuvent différer de ces hypothèses et estimations.

Lors de la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés, les principes comptables majeurs sujets à estimations et jugements de la direction ont été les mêmes que ceux identifiés lors de la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice 2007, à l'exception des principales estimations suivantes qui ont été reconsidérées au 30 juin 2008 :

#### **Immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie**

Le Groupe comptabilise les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie (principalement les relations contractuelles avec les clients, les logiciels, les projets de développement et certains droits de propriété intellectuelle acquis) dans le poste "Immobilisations incorporelles" et dans le poste "Immobilisations corporelles", les terrains, bâtiments et équipements productifs. Des estimations et hypothèses sont utilisées pour (1) évaluer la durée de vie attendue des actifs afin de déterminer leurs durées d'amortissement et pour (2) constater, le cas échéant, une dépréciation de la valeur au bilan de toutes immobilisations. Les estimations utilisées pour déterminer la durée de vie attendue des immobilisations sont indiquées dans le manuel des principes comptables du Groupe et sont appliquées de façon homogène et systématique par toutes les entités du Groupe.

Au 30 juin 2008, le Groupe a comptabilisé une charge de 82 millions d'euros liée à l'amortissement des immobilisations corporelles et de 71 millions d'euros pour l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie définie (ces montants incluent la charge d'amortissement comptabilisée dans le résultat des activités cédées ou abandonnées). Au 30 juin 2008, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée de vie définie est de 632 millions d'euros et 620 millions d'euros, respectivement.

Dans le but de s'assurer de la correcte valorisation au bilan de ses actifs, le Groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant, à réaliser un test de dépréciation selon les principes comptables indiqués dans la Note 2 ci-dessus. Le calcul de la valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut requérir l'utilisation par le Groupe d'estimations et principalement la définition des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif et d'un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actualisée de ces flux. La non réalisation des performances opérationnelles ou flux de trésorerie futurs attendus des actifs pris individuellement ou des groupes d'actifs impacterait la valeur recouvrable déterminée et, par conséquent, pourrait conduire à enregistrer une perte de valeur sur les montants au bilan des actifs concernés.

#### **Impôts différés**

Le jugement de la direction du Groupe est requis pour déterminer le niveau de reconnaissance des impôts différés actifs. Lorsqu'une entité spécifique a subi récemment des pertes fiscales, le retour au bénéfice fiscal est supposé improbable, à moins que la reconnaissance d'un impôt différé actif soit justifiée par (1) des pertes qui sont la conséquence de circonstances exceptionnelles et qui ne se renouvelleront pas dans un avenir proche, (2) la perspective de gains exceptionnels ou (3) les résultats futurs attendus des contrats long-terme. Au 30 juin 2008, la direction a établi un plan de recouvrabilité des impôts permettant d'estimer le montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus au bilan consolidé du Groupe. Au 30 juin 2008, le Groupe a des impôts différés passifs pour 183 millions d'euros et des impôts différés actifs pour 479 millions d'euros, reflétant les estimations de la direction.

#### **Evaluation de l'option de conversion incorporée à une dette convertible**

Le 16 septembre 2004, Thomson a émis des obligations subordonnées (1) remboursables en dollars ou (2) convertibles en actions ordinaires (nouvelles, anciennes ou une combinaison des deux) qui, sur option du porteur de l'obligation, peuvent être délivrées en actions Thomson émises sur le marché américain. En application des normes IAS 32 et IAS 39, l'obligation a été comptabilisée en distinguant séparément une composante dette et un dérivé incorporé correspondant à l'option de conversion, enregistré en autres dettes financières non courantes.

Le dérivé incorporé et la composante dette sont reconnus à leur juste valeur à la date d'émission de l'emprunt. Les réévaluations ultérieures du dérivé incorporé ont été reconnues dans le compte de résultat en normes IFRS. La direction du Groupe doit faire des estimations afin d'évaluer la juste valeur de l'option de conversion ayant été reconnue séparément de la dette. Pour ce faire, le Groupe a recours à des méthodes de valorisation telles que les modèles binomiaux ou de Black-Scholes dont les principales hypothèses reposent sur la volatilité de l'action Thomson sur le marché, le prix de l'action Thomson à la clôture et le taux de conversion à la date d'évaluation.

La juste valeur du dérivé incorporé reconnue séparément de la dette s'élève à 45 millions d'euros à la date d'émission de l'obligation convertible. Au 30 juin 2008, aucune variation de juste valeur n'a été constatée par

rapport au 31 décembre 2007, et donc aucune perte ni aucun gain n'a été enregistré. En 2007, les revalorisations de juste valeur ont conduit Thomson à reconnaître un gain financier sans impact en trésorerie de 37 millions d'euros (comprenant un gain de 34 millions d'euros sur la revalorisation de l'option et un gain de 3 millions d'euros relatif à l'effet de change).

#### **Estimation des royalties à payer**

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe peut être amené à utiliser certaines technologies protégées par des brevets détenus par des tiers. Dans la majorité des cas, le montant des royalties à payer à ces tiers pour l'utilisation de ces technologies est défini dans un contrat formel de licences. Dans certains cas, et en particulier dans les premières années d'une technologie émergente, quand l'appartenance des droits de propriété intellectuelle ne peut pas être déterminée de manière certaine, le jugement de la Direction est utilisé pour déterminer la probabilité qu'un tiers réclame ses droits et pour estimer le coût probable de l'utilisation de la technologie dès lors que cette réclamation est probable. Pour réaliser cette évaluation, la Direction prend en compte son expérience passée avec des technologies comparables et/ou avec des détenteurs particuliers de technologie.

#### **Test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée**

La valeur dans les comptes consolidés du Groupe des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée est revue au minimum chaque année ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur. Ces tests de dépréciation requièrent l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui sont définies par la direction du Groupe.

La direction du Groupe estime que la réalisation de tests pour dépréciation constitue un principe comptable du Groupe sujet à estimation et jugement car la détermination des valeurs recouvrables des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée suppose l'utilisation d'hypothèses qui nécessitent un jugement telles que (1) la détermination des taux d'actualisation nécessaires à l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par les actifs ou les unités génératrices de trésorerie, (2) la détermination des flux de trésorerie opérationnels futurs, de même que leur valeur terminale, (3) l'estimation de l'augmentation des chiffres d'affaires liés aux immobilisations testées et (4) l'estimation de la marge opérationnelle attachée pour les périodes futures concernées. Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs sont décrites dans la Note 13 des états financiers consolidés de 2007.

Au 30 juin 2008, la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée est respectivement de 1 570 millions d'euros et 226 millions d'euros.

Au 30 juin 2008, la valeur comptable de l'actif net de Thomson était supérieure à sa capitalisation boursière ce qui peut être considéré comme un indicateur potentiel de perte de valeur selon IAS 36. Le Groupe a donc revu la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dont la performance économique au 30 juin 2008 a été plus faible que celle attendue. Cette revue n'a pas révélé de pertes de valeur de ces actifs.

Par ailleurs, si l'on compare la valeur nette comptable et la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, l'augmentation d'un pour cent du taux d'actualisation ou la baisse d'un pour cent du taux de croissance perpétuelle n'aurait pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation pour ces actifs.

#### **Risques et litiges**

Le jugement de la direction du Groupe est requis pour l'analyse des risques et litiges, y compris l'estimation de la probabilité des dénouements des litiges en-cours et à venir, qui sont, par leur nature, dépendants d'événements futurs nécessairement incertains. Pour déterminer les dénouements possibles des litiges, risques fiscaux etc., la Direction s'appuie sur l'évaluation réalisée par des conseils externes connaissant chaque dossier, ainsi que sur les jurisprudences connues. La Note 0 décrit les risques et litiges les plus importants pour le Groupe.

### **2.3 Gestion des risques financiers**

Les objectifs et la politique de gestion des risques financiers du Groupe sont cohérents et conformes aux éléments décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice 2007.

## 2.4 Comptabilisation des transactions en devises étrangères

Les principaux cours de clôture et cours moyens retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous (présentant une unité de devise étrangère convertie en euros) :

	Semestre clos le 30 juin 2008		Semestre clos le 30 juin 2007		Exercice clos le 31 décembre 2007	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Dollar US (USD)	0,6325	0,6493	0,7437	0,7515	0,6798	0,7268
Livre sterling (GBP)	1,2618	1,2862	1,4890	1,4851	1,3610	1,4566

Le taux moyen est déterminé en calculant la moyenne des taux de clôture mensuels sur la période (sauf si la méthode s'avère inappropriée).

## 3. RECONCILIATION AVEC LES ETATS FINANCIERS PUBLIES AUX 30 JUIN 2007 ET AU 31 DECEMBRE 2007

En application d'IFRS 5, le compte de résultat des périodes comparatives doit être retraité pour refléter les changements survenus dans le périmètre des activités arrêtées ou en cours de cession au 30 juin 2008. La colonne "IFRS 5" reflète par conséquent le résultat des activités ajoutées au périmètre défini au 30 juin 2007, détaillées ci-dessous :

- Au cours du second semestre 2007, les activités résiduelles liées aux opérations Tubes et Composants situées en France et au Mexique ont été arrêtées ; Consécutivement à l'arrêt des activités Audio-Vidéo et Accessoires en Europe, l'activité Après-vente en Europe a été cédée le 1<sup>er</sup> avril 2008 ;
- Au cours du premier semestre 2008, le Conseil d'Administration a pris la décision d'arrêter l'activité Solutions Silicium de la branche Technologie (appelé ci-après Thomson Solutions Silicium « TSS »). Cette activité comprenait la fabrication de télécommandes (arrêtée au cours du premier semestre), la fabrication de tuners qui devrait être vendue au second semestre à une co-entreprise dont Thomson n'aura pas le contrôle, et la conception et la vente de circuits intégrés qui s'est définitivement arrêtée au 30 juin 2008.

### 3.1 Etat de passage pour le compte de résultat publié au 30 juin 2007

<i>(en millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin 2007 (publié en 2007)	IFRS 5	Semestre clos le 30 juin 2007 (publié en 2008)
<b>Activités poursuivies</b>			
Chiffre d'affaires	2 651	(62)	2 589
Coût de l'activité	(2 069)	53	(2 016)
<b>Marge brute</b>	<b>582</b>	<b>(9)</b>	<b>573</b>
Frais commerciaux et administratifs	(348)	12	(336)
Autres produits (charges)	18	3	21
Frais de recherche et développement	(151)	21	(130)
<b>Résultat des activités poursuivies avant charges financières nettes et impôts</b>	<b>101</b>	<b>27</b>	<b>128</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(40)</b>	<b>(2)</b>	<b>(42)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Impôt sur les résultats	(15)	-	(15)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>46</b>	<b>25</b>	<b>71</b>
<b>Activités arrêtées ou en cours de cession</b>			
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	(66)	(25)	(91)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>(20)</b>	<b>-</b>	<b>(20)</b>

### 3.2 Etat de passage pour le compte de résultat publié au 31 décembre 2007

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2007 (publié en 2007)	IFRS 5	Exercice clos le 31 décembre 2007 (publié en 2008)
<b>Activités poursuivies</b>			
Chiffre d'affaires	5 630	(91)	5 539
Coût de l'activité	(4 325)	73	(4 252)
<b>Marge brute</b>	<b>1 305</b>	<b>(18)</b>	<b>1 287</b>
Frais commerciaux et administratifs	(698)	13	(685)
Autres produits (charges)	30	(1)	29
Frais de recherche et développement	(288)	35	(253)
<b>Résultat des activités poursuivies avant charges financières nettes et impôts</b>	<b>349</b>	<b>29</b>	<b>378</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(105)</b>	<b>2</b>	<b>(103)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	1	-	1
Impôt sur les résultats	(27)	-	(27)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>218</b>	<b>31</b>	<b>249</b>
<b>Activités arrêtées ou en cours de cession</b>			
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	(241)	(31)	(272)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>(23)</b>	<b>-</b>	<b>(23)</b>

### 3.3 Etat de passage pour les tableaux de flux de trésorerie publiés aux 30 juin 2007 et 31 décembre 2007

Les principales variations dans le tableau de flux de trésorerie dues au changement du périmètre des activités arrêtées ou en cours de cession par rapport aux chiffres publiés en 2007 sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 31 décembre 2007
<b>Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>(25)</b>	<b>(31)</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>25</b>	<b>31</b>
<b>Variation nette de la trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</b>	<b>26</b>	<b>23</b>
Flux de trésorerie d'exploitation nets utilisés par les activités arrêtées ou en cours de cession	(26)	(23)
<b>Variation nette de la trésorerie d'exploitation (I)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation nette de la trésorerie d'investissement des activités poursuivies</b>	<b>7</b>	<b>11</b>
Flux de trésorerie d'investissement nets provenant des activités arrêtées ou en cours de cession	(7)	(11)
<b>Variation nette de la trésorerie d'investissement (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation nette de la trésorerie de financement des activités poursuivies</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Flux de trésorerie de financement nets provenant des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
<b>Variation nette de la trésorerie de financement (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### Evolutions en 2008

#### **(a) Principales acquisitions et regroupements d'entreprises**

Il n'y a pas d'acquisition et de regroupement d'entreprises significatif survenu au cours du premier semestre 2008.

#### **(b) Principales cessions**

Il n'y a pas de cession significative survenue au cours du premier semestre 2008.

#### **Evolutions en 2007**

##### **(a) Principales acquisitions et regroupements d'entreprises**

- Le 18 décembre 2006, Thomson a signé avec ITV, le plus important groupe de télévision commerciale privée du Royaume-Uni, un contrat de longue durée pour assurer les prestations de diffusion de ses six chaînes nationales, notamment ITV1. Selon les termes du contrat, Thomson a repris, à compter du 2 janvier 2007, l'exploitation des centres de diffusion, ce qui inclut les actifs, les salariés, ainsi que les différents risques et avantages correspondants. Le prix de la transaction s'est élevé à 4 millions de livres sterling (équivalent à 7 millions d'euros à la date de transaction). Les activités liées à ITV ont été consolidées à compter du 2 janvier 2007 dans la Division Services.
- Le 11 janvier 2007, Thomson a exercé son option de rachat sur les 25% d'intérêts minoritaires résiduels de Technicolor Universal Media Services LLC of America pour 16 millions de dollars US (équivalent à 12 millions d'euros à la date de transaction). Ce rachat fait suite à l'acquisition initiale faite en juin 2002 par Thomson de 60% du capital (cette société faisant partie du périmètre acheté lors de l'acquisition des activités de services de Panasonic Disc) suivie d'acquisitions complémentaires à hauteur de 15%. Cette société est consolidée par intégration globale depuis le 25 juin 2002.
- Le 16 janvier 2007, Thomson a exercé son option de rachat sur les 22% d'intérêts minoritaires résiduels de Technicolor Network Services UK Limited (anciennement Corinthian Television Facilities Ltd.) pour 3 millions d'euros. Cette transaction fait suite à l'acquisition initiale faite en octobre 2004 par Thomson de 78% du capital de la société. Cette société est consolidée par intégration globale depuis le 27 octobre 2004.
- Le 13 février 2007, Thomson a acquis 51% de la société Paprikaas Interactive Services Pty Limited, un des leaders en Inde dans le domaine de l'animation et des jeux vidéos puis a augmenté sa participation à 63%, pour un montant total de 5 millions de dollars US (équivalent à 4 millions d'euros à la date de transaction) versés en numéraire. Depuis lors, cette société est consolidée dans la Division Services.
- Le 30 juillet 2007, Thomson a acquis la société SyncCast, un des premiers fournisseurs de services externalisés pour réseaux de distribution d'applications et de médias numériques, principalement sur les réseaux IP, pour un prix de 13 millions de dollars (équivalent à 10 millions d'euros à la date de la transaction). Le prix pourrait atteindre 24 millions de dollars en fonction de la réalisation des conditions de complément de prix entre 2008 et 2010. La société est consolidée depuis le 30 juillet 2007 et est incluse dans la Division Services.

Aucun ajustement à la juste valeur n'a été effectué au 1<sup>er</sup> semestre 2008 sur les transactions présentées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2007.

##### **(b) Principales cessions**

- Le 21 décembre 2006, Thomson a signé un accord pour la cession de ses activités dans le domaine des accessoires électroniques grand public aux Etats-Unis avec Audiovox Corporation. La vente définitive est intervenue le 29 janvier 2007 pour un prix de 59 millions de dollars US versé en numéraire (équivalent à 44 millions d'euros à la date de transaction), basé sur le niveau d'actif net et de fonds de roulement à cette date.
- Le 16 octobre 2007, Thomson a signé un accord pour la cession de ses activités audio-vidéo aux Etats Unis et dans le reste du monde (hors Europe) avec Audiovox Corporation. La vente définitive est intervenue le 31 décembre 2007 pour un prix de 19 millions de dollars US versé en numéraire (équivalent à 13 millions d'euros à la date de transaction), basé sur le niveau de l'actif net à cette date.
- Le 21 décembre 2007, Thomson a vendu les actifs de Gyration Inc à Movea S.A., une société spécialisée dans les technologies de capture de mouvements. Dans le cadre de cette transaction, Thomson a acquis une participation minoritaire de 10,5% dans Movea.
- Le 27 décembre 2007, Thomson a vendu ses activités audio-vidéo et accessoires Skymaster en Allemagne à Arques Industries pour une valeur de un euro. Dans cet accord, Thomson a réalisé un abandon de créances vis-à-vis de l'entité cédée pour un montant de 33 millions d'euros et l'a recapitalisée pour 11 millions d'euros.

## 5. INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

### Divisions

Thomson a une structure de direction et une organisation autour de trois Divisions basées sur ses activités de "Média & Entertainment" (M&E). Ces trois Divisions sont :

- **Technologie** : cette Division développe et monétise la technologie
  - Propriété intellectuelle & Licences,
  - Recherche & Innovation,
  - Solutions logicielles et technologiques : services de sécurité, imagerie interface-utilisateur et logiciels de réseaux.
- **Systemes** :
  - Systemes de Diffusion professionnelle et de Réseaux,
  - Produits d'Accès.
- **Services** : cette Division rassemble les activités de gestion des services pour nos clients des industries "Média & Entertainment" dans les domaines suivants :
  - Services liés au DVD : réplique et distribution de DVD et DVD-ROM et Vidéo à la Demande (VoD),
  - Services liés au Cinéma : réplique de bobines de films et cinéma numérique, post production, archivage et gestion de contenu,
  - Services pour Réseaux de diffusion : publicité "hors du domicile" et les services de gestion des régies finales de diffusion de contenu vidéo ainsi que d'autres services liés, sous-traités par les diffuseurs.

Les activités non allouées comprennent principalement les fonctions centrales du Groupe et sont regroupées sous le segment Corporate. Le chiffre d'affaires généré par le segment Corporate avec des clients externes correspond aux services facturés aux partenaires commerciaux.

Les autres activités poursuivies diverses sont regroupées dans le secteur d'activité Autres.

Ces Divisions et segments représentent le premier niveau d'information sectorielle du Groupe.

Les commentaires suivants sont applicables pour les deux tableaux ci-dessous :

- Les Divisions Technologie, Systemes et Services génèrent l'essentiel de leur chiffre d'affaires via, respectivement, les redevances, la vente de marchandises et la vente de services ;
- La ligne du résultat "Résultat des activités poursuivies avant charges financières nettes et impôts" n'inclut pas les éléments intragroupes ;
- Les lignes "Amortissements des relations contractuelles avec les clients" et "Autres amortissements et dépréciations" converties au taux moyen, correspondent uniquement aux activités poursuivies et incluent l'amortissement des contrats clients (dans "autres amortissements et dépréciations") ;
- La ligne "Autres charges sans contrepartie de trésorerie" inclut principalement les variations de provisions sans impact de trésorerie.
- La ligne "Actifs d'exploitation du secteur" inclut les avances et acomptes versés ou reçus sur commandes en cours ;
- La ligne "Total actif sectoriel" inclut les actifs d'exploitation utilisés par un secteur et comprend principalement les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris les écarts d'acquisition), nets des amortissements et des provisions. Les actifs du secteur ne comprennent pas les actifs d'impôts ;
- La ligne "Actif non affecté" inclut principalement les actifs financiers, les comptes courants avec les filiales du Groupe, les actifs d'impôt et les actifs destinés à être cédés.
- La ligne "Passif non affecté" inclut principalement les passifs financiers et d'impôts ainsi que les passifs liés aux actifs destinés à être cédés ;
- La ligne "Capitaux mis en œuvre" correspond à la somme des immobilisations corporelles et incorporelles nettes (à l'exception des écarts d'acquisition), du besoin en fonds de roulement d'exploitation et des autres actifs et passifs courants (à l'exception des provisions dont celles pour retraites et avantages assimilés, de l'impôt, des dettes relatives aux acquisitions d'entités et des dettes aux fournisseurs d'immobilisations) ;
- La ligne "Investissements" est calculée avant la variation nette du poste fournisseurs d'immobilisations (qui s'élève respectivement à 3 millions d'euros et (7) millions d'euros aux 30 juin 2008 et 2007) ;
- Le segment Autres travaille principalement au bénéfice des autres filiales du Groupe et des tiers en tant que sous-traitant industriel.

(en millions d'euros)

	Technologie	Systèmes	Services	Corporate	Autres	Eliminations	Total
<b>Semestre clos le 30 juin 2008</b>							
<b>Compte de résultat</b>							
Chiffre d'affaires	181	1 109	906	2	4	-	<b>2 202</b>
Chiffre d'affaires inter-secteurs	5	12	-	44	37	(98)	-
<b>Résultat des activités poursuivies avant charges financières nettes et impôts</b>	<b>116</b>	<b>(27)</b>	<b>(34)</b>	<b>(40)</b>	<b>(21)</b>	-	<b>(6)</b>
Dont :							
Amortissement des relations contractuelles avec les clients	-	(10)	(12)	-	-	-	<b>(22)</b>
Autres amortissements et dépréciations	(6)	(47)	(92)	(2)	-	-	<b>(147)</b>
Autres produits (charges) sans contrepartie de trésorerie	(2)	(41)	(17)	(8)	(7)	-	<b>(75)</b>
<b>Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>(47)</b>	<b>(17)</b>	-	-	<b>(9)</b>	-	<b>(73)</b>
<b>Bilan</b>							
<b>Actif</b>							
Actifs d'exploitation du secteur	125	1 026	1 252	24	11	-	<b>2 438</b>
Ecart d'acquisition	22	626	922	-	-	-	<b>1 570</b>
Autres actifs du secteur	133	261	358	416	57	-	<b>1 225</b>
<b>Total actif sectoriel</b>	<b>280</b>	<b>1 913</b>	<b>2 533</b>	<b>440</b>	<b>67</b>	-	<b>5 233</b>
Titres des sociétés mises en équivalence	3	1	-	-	4	-	<b>8</b>
Actif non affecté							<b>782</b>
<b>Total actif consolidé</b>							<b>6 023</b>
<b>Passif</b>							
Passif sectoriel	164	959	554	150	467	-	<b>2 294</b>
Passif non affecté							<b>2 188</b>
<b>Total passif consolidé (hors capitaux propres)</b>							<b>4 482</b>
<b>Autres informations</b>							
Investissements	-	(52)	(75)	(1)	(4)	-	<b>(132)</b>
Capitaux mis en œuvre	115	393	1 041	(88)	(60)	-	<b>1 401</b>

(en millions d'euros)

	Technologie	Systèmes	Services	Corporate	Autres	Eliminations	Total
<b>Semestre clos le 30 juin 2007</b>							
<b>Compte de résultat</b>							
Chiffre d'affaires	223	1 263	1 091	6	6	-	<b>2 589</b>
Chiffre d'affaires inter-secteurs	6	10	-	39	25	(80)	-
<b>Résultat des activités poursuivies avant charges financières nettes et impôts</b>	<b>152</b>	<b>(6)</b>	<b>13</b>	<b>(41)</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>128</b>
Dont							
Amortissement des relations contractuelles avec les clients	-	(12)	(14)	-	-	-	(26)
Autres amortissements et dépréciations	(6)	(49)	(104)	(2)	(1)	-	(162)
Autres produits (charges) sans contrepartie de trésorerie	(1)	(27)	(55)	(2)	33	-	(52)
<b>Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>(16)</b>	<b>(67)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(8)</b>	<b>-</b>	<b>(91)</b>
<b>Bilan</b>							
<b>Total actif sectoriel</b>	<b>400</b>	<b>2 135</b>	<b>3 044</b>	<b>592</b>	<b>133</b>	<b>-</b>	<b>6 304</b>
<b>Total passif sectoriel</b>	<b>259</b>	<b>898</b>	<b>632</b>	<b>343 (*)</b>	<b>496 (*)</b>	<b>-</b>	<b>2 628</b>
<b>Autres informations</b>							
Investissements	(4)	(52)	(60)	(1)	(1)	-	<b>(118)</b>
Capitaux mis en œuvre	150	643	1 384	(54)	10	-	<b>2 133</b>

(\*) Les provisions pour retraites des anciens employés de l'activité TV ont été reclassées du segment Corporate au segment Autres pour 210 millions d'euros puisqu'ils étaient rattachés au segment Autres.

## 6. FRAIS COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS ET AUTRES PRODUITS (CHARGES)

(en millions d'euros)

	30 juin 2008	30 juin 2007
Frais commerciaux et de marketing	(138)	(144)
Frais généraux et administratifs	(163)	(192)
<b>Frais commerciaux et administratifs</b>	<b>(301)</b>	<b>(336)</b>
<b>Autres produits (charges) (1)</b>	<b>(45)</b>	<b>21</b>

(1) La ligne "Autres produits (charges)" inclut les éléments suivants :

(a) sur 2008 :

- des coûts de restructuration pour 46 millions d'euros et sont détaillés dans la Note 20.1.

(b) sur 2007 :

- des coûts de restructuration pour 60 millions d'euros.
- la réduction du régime de couverture médicale aux Etats-Unis pour 47 millions d'euros.

## 7. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2008</b>	<b>30 juin 2007</b>
Frais de recherche et de développement, bruts	(144)	(155)
Projets de développement inscrits en immobilisations incorporelles	32	36
Amortissement des actifs incorporels de recherche et de développement	(18)	(21)
Subventions reçues	8	10
<b>Frais de recherche et de développement, nets des subventions</b>	<b>(122)</b>	<b>(130)</b>

## 8. CHARGES FINANCIERES NETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2008</b>	<b>30 juin 2007</b>
Produits d'intérêts	11	9
Charges d'intérêts (1)	(53)	(59)
<b>Charges d'intérêts nettes</b>	<b>(42)</b>	<b>(50)</b>
Composante financière des charges liées aux plans de retraites	(9)	(11)
Autres charges financières	(3)	(3)
Gain (perte) de change	(14)	3
Instruments financiers évalués à leur juste valeur (perte)	(13)	(4)
Variation de la juste valeur du dérivé incorporé lié à l'obligation convertible en dollar US (2)	-	20
Autres	(1)	3
<b>Autres produits (charges) financiers nets</b>	<b>(40)</b>	<b>8</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(82)</b>	<b>(42)</b>

- (1) En application de la norme IAS 32, la composante « option » de nos obligations convertibles est séparée de la dette et comptabilisée de manière distincte. De plus, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour le calcul des charges d'intérêts. L'impact IFRS pour nos obligations convertibles comparé au traitement comptable appliqué antérieurement en normes françaises (utilisation du taux nominal) est une charge d'intérêt complémentaire de 4 millions d'euros aussi bien pour le premier semestre 2008 que pour le premier semestre 2007.
- (2) Un dérivé incorporé est comptabilisé séparément de la dette liée à l'obligation convertible Silver Lake en dollars US. Les variations de juste valeur de l'option sont constatées dans les charges financières nettes pour les montants mentionnés dans le tableau ci-dessus. La valeur de l'option était de zéro au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007. Etant donné le niveau du prix de l'action Thomson et la maturité potentiellement court terme de l'obligation, les changements de variables de l'option qui pourraient en affecter la valeur ne devraient pas avoir un impact significatif.

## 9. IMPOT SUR LES RESULTATS

Au 30 juin 2008, la charge d'impôt est déterminée en utilisant les taux d'impôts effectifs estimés à fin 2008. Ce taux est calculé pays par pays.

La charge d'impôt pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008 s'élève à (20) millions d'euros (comparée à (15) millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2007). La charge d'impôt courante se compose de retenues à la source et d'impôt courant dans les pays où le Groupe ne dispose pas de reports déficitaires, notamment au Mexique, en Australie et en Grande-Bretagne.

Analyse des variations des impôts différés actifs et passifs

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Impôts différés actifs</b>	<b>Impôts différés passifs</b>	<b>Total, Impôts différés nets</b>
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>503</b>	<b>(204)</b>	<b>299</b>
Variations impactant le résultat de la période	(15)	11	(4)
Autres mouvements (*)	(9) (*)	10 (*)	1
<b>Au 30 juin 2008</b>	<b>479</b>	<b>(183)</b>	<b>296</b>

(\*) En 2008, cette ligne inclut principalement l'impact des effets de change.

**10. ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION**

Les changements dans le périmètre des activités arrêtées ou en cours de cession entre le 30 juin 2007 et le 30 juin 2008 sont expliqués dans la Note 0 ci-dessus.

Les résultats des activités arrêtées ou en cours de cession mentionnées ci-dessus sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2008</b>			<b>30 juin 2007</b>		
	Résultats liés aux activités arrêtées en 2007 et auparavant (*)	Résultats liés à l'activité TSS	Total	Résultats liés aux activités arrêtées en 2007 et auparavant (*)	Résultats liés à l'activité TSS	Total
Chiffre d'affaires	10	36	46	237	49	286
Coût de l'activité	(10)	(29)	(39)	(211)	(38)	(249)
<b>Marge Brute</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>37</b>
Charges d'exploitation autres que les dépréciations d'actifs	(25)	(43)	(68)	(85)	(26)	(111)
Pertes liées à l'évaluation des actifs à la juste valeur (1)	-	(18)	(18)	(19)	-	(19)
Résultat de cession des activités cédées	1	-	1	2	-	2
<b>Résultat avant charges financières nettes et impôts</b>	<b>(24)</b>	<b>(54)</b>	<b>(78)</b>	<b>(76)</b>	<b>(15)</b>	<b>(91)</b>
Charges d'intérêts nettes (2)	(1)	1	-	2	-	2
Autres charges financières	(1)	1	-	(1)	-	(1)
Impôt sur les résultats	-	5	5	(1)	-	(1)
Résultat net affectable aux minoritaires	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>(26)</b>	<b>(47)</b>	<b>(73)</b>	<b>(76)</b>	<b>(15)</b>	<b>(91)</b>

(\*) Correspond essentiellement aux activités AVA

(1) Correspond à une perte de valeur comptabilisée pour enregistrer des actifs corporels et incorporels à leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

(2) N'inclut pas de produits d'intérêts au 30 juin 2008 (2 millions d'euros de produit d'intérêts au 30 juin 2007).

Au 30 juin 2008, les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession et qui sont considérés comme destinés à être cédés sont présentés séparément des autres éléments au sein du bilan consolidé du Groupe et correspondent :

- aux actifs et passifs liés aux activités en cours de cession et qui sont considérés comme destinés à être cédés et non encore cédés au 30 juin 2008 et
- aux activités mineures qui sont en cours de cession au 30 juin 2008.

Les principaux actifs et passifs considérés comme destinés à être cédés au 30 juin 2008 sont les suivants :

	30 juin 2008			31 décembre 2007
	Technologie	Systèmes	Total	AVA
<i>(en millions d'euros)</i>				
Immobilisations corporelles et incorporelles	10	4	14	-
Autres actifs	1	-	1	-
Stocks et en-cours	8	14	22	1
Clients et autres débiteurs	2	-	2	-
<b>Total - Actifs destinés à être cédés</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>39</b>	<b>1</b>
Provisions pour risques et restructurations	1	6	7	-
Dettes financières	3	-	3	-
Fournisseurs et autres créditeurs	5	-	5	1
<b>Total - Passifs liés à des actifs destinés à être cédés</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>1</b>

## 11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<i>(en millions d'euros)</i>				
	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles (1)	Total
<b>Au 31 décembre 2007</b>					
Brut	20	162	1,215	199	1,596
Amortissements cumulés	(5)	(75)	(717)	(106)	(903)
<b>Net</b>	<b>15</b>	<b>87</b>	<b>498</b>	<b>93</b>	<b>693</b>
<b>Premier semestre 2008</b>					
Ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	15	87	498	93	693
Ecart de conversion	-	(3)	(23)	(6)	(32)
Acquisitions	-	-	52	35	87
Cessions	-	(1)	-	-	(1)
Amortissements	-	(3)	(70)	(9)	(82)
Pertes de valeur	-	-	(5)	(2)	(7)
Reclassement en actifs destinés à être cédés	-	(4)	(10)	-	(14)
Autres variations	-	(3)	(5)	(4)	(12)
<b>30 juin 2008, net</b>	<b>15</b>	<b>73</b>	<b>437</b>	<b>107</b>	<b>632</b>
<b>Au 30 juin 2008</b>					
Brut	19	137	1 176	208	1 540
Amortissements cumulés	(4)	(64)	(739)	(101)	(908)
<b>Net</b>	<b>15</b>	<b>73</b>	<b>437</b>	<b>107</b>	<b>632</b>

(1) Inclus les immobilisations corporelles en cours.

## 12. ECARTS D'ACQUISITION ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Brevets et marques	Relations contractuelles avec les clients	Autres immobilisations incorporelles (1)	Total des immobilisations incorporelles	Ecart d'acquisition
<b>Au 31 décembre 2007</b>					
Brut	473	576	563	1,612	1,650
Amortissements cumulés et pertes de valeur	(144)	(215)	(315)	(674)	(5)
<b>Net</b>	<b>329</b>	<b>361</b>	<b>248</b>	<b>938</b>	<b>1 645</b>
<b>Premier semestre 2008</b>					
Ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	329	361	248	938	1 645
Ecarts de conversion	(18)	(21)	(6)	(45)	(75)
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-
Acquisitions	4	-	43	47	-
Amortissements	(8)	(22)	(41)	(71)	-
Pertes de valeur	-	-	(20)	(20)	-
Autres variations	(8)	-	5	(3)	-
<b>30 juin 2008, net</b>	<b>299</b>	<b>318</b>	<b>229</b>	<b>846</b>	<b>1 570</b>
<b>Au 30 juin 2008</b>					
Brut	443	541	501	1 485	1 575
Amortissements cumulés et pertes de valeur	(144)	(223)	(272)	(639)	(5)
<b>Net</b>	<b>299</b>	<b>318</b>	<b>229</b>	<b>846</b>	<b>1 570</b>

(1) Inclut les projets de développement capitalisés, les logiciels acquis ou développés et les technologies acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

En 2007 et sur le premier semestre 2008, aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'a été comptabilisée.

## 13. AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

<i>(en millions d'euros)</i>	Titres cotés	Titres non cotés (1)	Total
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>377</b>	<b>20</b>	<b>397</b>
Cessions (2)	(6)	(2)	(8)
Ajustement à la juste valeur (3)	(270)	-	(270)
Ecarts de conversion	(2)	2	-
<b>Au 30 juin 2008 (4)</b>	<b>99</b>	<b>20</b>	<b>119</b>

(1) Ce compte inclut des participations minoritaires dans des sociétés non cotées stratégiques pour le Groupe.

(2) Le Groupe a perçu un montant de 5 millions d'euros lors des ventes réalisées sur le premier semestre 2008 de ses titres TCL et 2 millions d'euros sur Personal Path System.

(3) Ce compte inclut (247) millions d'euros d'ajustements à la juste valeur comptabilisés directement en situation nette relatifs aux titres Videocon et 23 millions d'euros relatifs aux titres Videocon vendus par une vente à terme en 2007. Ce dernier montant est compensé par l'ajustement à la juste valeur du dérivé (voir Note 0).

(4) Au 30 juin 2008, le montant des actifs financiers disponibles à la vente est principalement constitué de 25 980 480 titres Videocon (prix d'acquisition initial de 215 millions d'euros), dont 2 250 000 ont été vendus à terme à échéance octobre 2008.

#### 14. STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>30 juin 2008</u>	<u>31 décembre 2007</u>
Matières premières	96	109
En-cours	41	33
Produits finis et marchandises	203	235
<b>Valeur brute</b>	<b>340</b>	<b>377</b>
Provisions pour dépréciation	(30)	(45)
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>332</b>

#### 15. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>30 juin 2008</u>	<u>31 décembre 2007</u>
Trésorerie	255	283
Equivalents de trésorerie	410	289
<b>Total (1)</b>	<b>665</b>	<b>572</b>

(1) Incluant un dépôt effectué par TCE Television Taiwan garantissant un prêt à Thomson du même montant et s'élevant à 49 millions d'euros au 30 juin 2008 et 53 millions d'euros au 31 décembre 2007.

## 16. CAPITAUX PROPRES

### (a) Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Attribuable aux actionnaires de Thomson S.A.							Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital social	Actions propres	Prime d'émission	Emission de titres	Autres réserves	Réserves consolidées	Ecarts de conversion			
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>1 027</b>	<b>(225)</b>	<b>1 686</b>	<b>500</b>	<b>64</b>	<b>(886)</b>	<b>(54)</b>	<b>2 112</b>	<b>7</b>	<b>2 119</b>
<b>Variations pour le premier semestre 2007</b>										
<i>Total des produits et pertes enregistrés dans les capitaux propres</i>	-	-	-	-	45	-	(18)	27	-	27
<i>Résultat net de la période</i>	-	-	-	-	-	(20)	-	(20)	-	(20)
Total des profits et pertes reconnus sur la période	-	-	-	-	45	(20)	(18)	7	-	7
Distribution de la prime d'émission	-	-	(88)	-	-	-	-	(88)	-	(88)
Dividendes (titres super subordonnés)	-	-	-	-	-	(29)	-	(29)	-	(29)
Cessions nettes d'actions propres	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Annulation d'actions propres (2 500 000 actions)	(9)	47	(38)	-	-	-	-	-	-	-
Stocks options accordées aux employés	-	-	-	-	6	-	-	6	-	6
Autres variations	-	-	1	-	-	-	-	1	-	1
<b>Au 30 juin 2007</b>	<b>1 018</b>	<b>(179)</b>	<b>1 561</b>	<b>500</b>	<b>115</b>	<b>(935)</b>	<b>(72)</b>	<b>2 008</b>	<b>7</b>	<b>2 015</b>
<b>Variations pour le deuxième semestre 2007</b>										
<i>Total des produits et pertes enregistrés dans les capitaux propres</i>	-	-	-	-	164	-	(130)	34	3	37
<i>Résultat net de la période</i>	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)	-	(3)
Total des profits et pertes reconnus sur la période	-	-	-	-	164	(3)	(130)	31	3	34
Impôts différés sur le dividende versé sur les titres super subordonnés	-	-	-	-	-	7	-	7	-	7
Cessions nettes d'actions propres	-	(6)	-	-	-	-	-	(6)	-	(6)
Impôts différés sur cessions nettes d'actions propre	-	4	-	-	-	-	-	4	-	4
Réduction de capital par annulation d'actions propres (1 481 268 actions)	(6)	27	(21)	-	-	-	-	-	-	-
Stocks options accordées aux employés	-	-	-	-	3	-	-	3	-	3
Autres variations	-	-	(1)	-	-	(1)	-	(2)	-	(2)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>1 012</b>	<b>(154)</b>	<b>1 539</b>	<b>500</b>	<b>282</b>	<b>(932)</b>	<b>(202)</b>	<b>2 045</b>	<b>10</b>	<b>2 055</b>
<b>Variations pour le premier semestre 2008</b>										
<i>Total des produits et pertes enregistrés dans les capitaux propres</i>	-	-	-	-	(232)	-	(88)	(320)	(6)	(326)
<i>Résultat net de la période</i>	-	-	-	-	-	(182)	-	(182)	-	(182)
Total des profits et pertes reconnus sur la période	-	-	-	-	(232)	(182)	(88)	(502)	(6)	(508)
Actions propres (1)	-	(5)	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
Stocks options accordées aux employés (Note 0)	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1
Autres variations	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	-	(2)
<b>Au 30 juin 2008</b>	<b>1 012</b>	<b>(159)</b>	<b>1 539</b>	<b>500</b>	<b>51</b>	<b>(1 116)</b>	<b>(290)</b>	<b>1 537</b>	<b>4</b>	<b>1 541</b>

(1) Devaient être transférées initialement en paiement d'une partie de l'acquisition Inventel. Ce paiement a été finalement réalisé en numéraire.

### (b) Capital social

	<b>30 juin 2008</b>
Nombre d'actions en circulation	269 890 028
Valeur nominale en euros	3,75
<b>Capital social de Thomson en euros</b>	<b>1 012 087 605</b>

### (c) Actions propres

	<u>30 juin 2008</u>	<u>31 décembre 2007</u>
Nombres d'actions propres en début de période	6 945 182	12 644 453
Mouvements de la période		
Acquisitions et cessions de la période (1)	4 715	625 285
Attribuées (2)	-	(2 343 288)
Annulées	-	(3 981 268)
<b>Nombre d'actions propres en fin de période</b>	<b>6 949 897</b>	<b>6 945 182</b>
Actions vendues mais non encore attribuées (Inventel)	-	(385,467)
<b>Nombre d'actions détenues ajustées des actions à attribuer</b>	<b>6 949 897</b>	<b>6 559 715</b>
<b>Valorisation des actions propres en euros</b>	<b>158 844 539</b>	<b>158 485 954</b>

(1) Les achats et ventes d'actions Thomson ont été réalisés dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en place en avril 2007.

(2) En 2007, 2 343 288 actions attribuées dont 1 487 524 dans le cadre du paiement de l'acquisition de Cirpack et 826 779 pour Inventel.

### (d) Dividendes et distributions

Conformément à la résolution approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires tenue le 22 mai 2008 au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2007 sous la présidence du nouveau Président du Conseil d'Administration, Francois de Carbonnel, aucun dividende n'a été payé en 2008.

Cette décision de l'Assemblée générale ne présume en rien du paiement ou non du prochain coupon lié aux titres super subordonnés de 500 millions d'euros, la décision de paiement de ce coupon devant intervenir en septembre 2008.

### (e) Juste valeur des opérations de couverture inscrites en situation nette

Les gains et pertes sur les instruments de couverture considérés comme des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Au 31 décembre 2006, une perte de 2 millions d'euros sur instruments de couverture a été reconnue en capitaux propres. En 2007, sur ce résultat des opérations de couverture comptabilisé en capitaux propres au 31 décembre 2006, une perte de 4 millions d'euros a été comptabilisée lors de déboucement des opérations de couverture sur le périmètre des activités poursuivies du Groupe. Au 31 décembre 2007, un gain de 4 millions d'euros sur instruments de couverture a été comptabilisé en capitaux propres. En 2008, sur ce résultat des opérations de couverture comptabilisé en capitaux propres au 31 décembre 2007, une perte de 10 millions d'euros a été comptabilisée lors de déboucement des opérations de couverture sur le périmètre des activités poursuivies du Groupe. Au 30 juin 2008, une perte d'un million d'euros sur les instruments de couverture a été reconnue en capitaux propres.

## 17. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La juste valeur de tous les instruments financiers dérivés du Groupe est présentée dans le tableau ci-dessous. Celle des swaps de taux d'intérêt est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs. En revanche, pour les opérations complexes de swap de taux, la juste valeur est déterminée à partir d'évaluations effectuées par des contreparties bancaires indépendantes. La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de devises est calculée en actualisant la différence entre le cours à terme du contrat et le cours à terme recalculé en fonction des nouvelles conditions de marché et en multipliant cette différence par le montant nominal. La juste valeur des options est déterminée par un logiciel utilisant des modèles standards de valorisation d'options et vérifiée auprès d'institutions financières indépendantes.

	30 juin 2008		31 décembre 2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<i>(en millions d'euros)</i>				
Swaps de taux d'intérêt – sans relation de couverture (1)	-	7	-	7
Swaps de taux d'intérêt – couvertures de juste valeur (1)	15	5	16	4
Options sur actions (option de conversion de l'obligation SLP)	-	-	-	-
<b>Total non courant</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>11</b>
Contrats de change à terme – couvertures de flux de trésorerie et de juste valeur	7	15	9	10
Contrats de change à terme - sans relation de couverture (2)	2	2	3	8
Options de change - sans relation de couverture (3)	-	12	5	4
Vente à terme des titres Videocon (voir Note 0)	10	-	-	13
Autres (3)	-	5	-	-
<b>Total courant</b>	<b>19</b>	<b>34</b>	<b>17</b>	<b>35</b>
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>46</b>	<b>33</b>	<b>46</b>

- (1) Le montant notionnel des swaps de taux d'intérêt au 30 juin 2008 était de 760 millions d'euros (31 décembre 2007 : 817 millions d'euros), la totalité de ces opérations étant à long terme. Au 30 juin 2008, les taux d'intérêts fixes varient de 4,13 à 6,47% (au 31 décembre 2007, 4,13% à 6,47%) et les taux d'intérêts variables sont basés sur le US\$-LIBOR et £-LIBOR.
- (2) Couvertures de dettes et de liquidités libellées en devise étrangère ; les instruments dérivés et les dettes/liquidités sont évalués à la valeur de marché et le gain ou la perte de change sont enregistrés en résultat.
- (3) Opérations en relation avec des flux de devises mais non éligibles à la comptabilité de couverture.

Le risque de crédit sur ces instruments financiers dérivés à l'actif résulte de la possibilité que les contreparties ne puissent pas remplir leurs obligations financières envers Thomson. Le risque maximum correspond à la valeur de marché de ces instruments comme décrit dans le tableau ci-dessus, soit 34 millions d'euros au 30 juin 2008 et 33 millions d'euros au 31 décembre 2007.

## 18. DETTES FINANCIERES

### 18.1 Analyse par catégories

	30 juin 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Emprunts auprès d'établissements financiers et de crédit	1 575	1 359
Obligations convertibles ou échangeables (mars 2002)	-	13
Obligations convertibles ou échangeables (septembre 2004)	299	323
Découverts bancaires	59	69
Autres dettes financières	34	50
Intérêts courus	13	9
<b>Total</b>	<b>1 980</b>	<b>1 823</b>
Total non courant	939	1 078
Total courant	1 041	745

## 18.2 Principales caractéristiques de l'endettement du groupe Thomson

### (a) Analyse par échéances

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2008</b>	<b>31 décembre 2007</b>
<b>Total dette courante (moins d'un an) (1)</b>	<b>1 041</b>	<b>745</b>
Entre 1 et 3 ans	215	160
Entre 3 et 5 ans	182	214
Supérieur à 5 ans	542	704
<b>Total dette non courante</b>	<b>939</b>	<b>1 078</b>
<b>Total dette</b>	<b>1 980</b>	<b>1 823</b>

(1) Les obligations convertibles ou échangeables, émises en faveur de Silver Lake Partners LLC pour une valeur comptable de 299 millions d'euros au 30 juin 2008, ont pour échéance le 16 septembre 2010 et figurent ci-dessus parmi la dette courante étant donné que l'investisseur a une option de remboursement anticipé à compter du 16 septembre 2008. L'investisseur n'a pas informé Thomson de son intention concernant l'option.

### (b) Caractéristiques des taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous montre les périodes pour lesquelles les taux d'intérêt de l'endettement de Thomson sont fixés pour toute dette supérieure à un an, la dette inférieure à un an étant considérée comme variable.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Montants au 30 juin 2008 dont les taux d'intérêt sont fixés pour les périodes suivantes</b>			
	<b>Dette à taux variable (taux fixé pour des périodes inférieures à 1 an)</b>	<b>Entre 1 et 5 ans</b>	<b>Supérieur à 5 ans</b>	<b>Total</b>
Total des emprunts	1 299	433	248	1 980
Effet des swaps de taux d'intérêt	507	(373)	(134)	-
<b>Net</b>	<b>1 806</b>	<b>60</b>	<b>114</b>	<b>1 980</b>

### (c) Taux d'intérêt effectif (fin de période)

	<b>30 juin 2008</b>	<b>31 décembre 2007</b>
Total emprunts (incluant l'impact des swaps de taux)	4,57%	5,00%
Dont obligations convertibles	5,70%	5,77%

### (d) Analyse par devises

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2008</b>	<b>31 décembre 2007</b>
Euro	892	591
Dollar US	981	1 102
Autres devises	107	130
<b>Total dette</b>	<b>1 980</b>	<b>1 823</b>

**(e) Lignes de crédit non tirées**

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>30 juin 2008</u>	<u>31 décembre 2007</u>
Lignes de crédit confirmées, non tirées à plus d'un an	1 225	1 650
Lignes de crédit non confirmées, non tirées (1)	397	698

(1) Le montant cité correspond au montant total de la ligne de crédit diminué seulement par des emprunts tirés ; les lignes non confirmées sont aussi utilisées pour des besoins non afférents aux emprunts (ligne pour les opérations de change, ligne de crédits documentaires, garanties de douanes, etc.)

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit confirmée de 1,75 milliards d'euros, à échéance juin 2010/2011/2012, dont 525 millions d'euros étaient tirés au 30 juin 2008. Le montant non tiré sert de ligne de soutien au programme de billets de trésorerie, dont l'encours était de 2 millions d'euros au 30 juin 2008.

**(f) Clauses conventionnelles**

Les contrats de financement de Thomson pour des emprunts souscrits auprès d'investisseurs institutionnels pour un montant total de 961 millions d'euros possèdent des clauses conventionnelles se référant à la situation financière consolidée. Ces financements sont sujets à deux clauses conventionnelles : (i) respect du ratio résultat des activités poursuivies avant charges de restructurations, charges financières et impôts sur charges d'intérêts nets ajustés d'au moins 3 pour 1, et (ii) un ratio maximum de dette nette sur capitaux propres de 1 pour 1. Au 30 juin 2008, le ratio de couverture des intérêts était 3,7 et celui de couverture de la dette nette sur capitaux propres de 0,85. Thomson respecte par conséquent les clauses conventionnelles.

**19. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES ASSIMILES**

**19.1 Analyse des provisions comptabilisées au bilan**

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>Plans de retraites et avantages assimilés</u>	<u>Couverture médicale</u>	<u>Total</u>
<b>Solde au 31 décembre 2007</b>	<b>365</b>	<b>38</b>	<b>403 (*)</b>
Charge nette de l'exercice	15	1	16
Prestations et contributions versées	(25)	(4)	(29)
Pertes (gains) actuariels comptabilisés en contrepartie des capitaux propres (EPPC)	(11)	(1)	(12)
Réduction de régime	-	-	-
Ecart de conversion et autres	(3)	(2)	(5)
Reclassement des passifs liés aux actifs destinés à être cédés (voir Note 0)	(7)	-	(7)
<b>Solde au 30 juin 2008</b>	<b>334</b>	<b>32</b>	<b>366 (*)</b>

(\*) Dont la partie courante s'élève à 49 millions d'euros au 30 juin 2008 et 51 millions d'euros au 31 décembre 2007.

## 19.2 Eléments du compte de résultat

La charge nette de retraite et des avantages médicaux accordés aux retraités pour les premiers semestres 2008 et 2007 se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Plans de retraites et avantages assimilés		Couverture médicale		Total	
	Semestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin		Semestre clos le 30 juin	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Coût des services rendus	7	9	-	-	7	9
Coût financier (1)	14	14	1	4	15	18
Rendement attendu des actifs de couverture (1)	(5)	(6)	-	-	(5)	(6)
Réduction de régime (2)	-	-	-	(49)	-	(49)
Amortissement des coûts des services passés rendus	(1)	-	-	-	(1)	-
<b>Charge totale de la période</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>(45)</b>	<b>16</b>	<b>(28)</b>

(1) Dont respectivement 9 millions d'euros et 11 millions d'euros nets sont reconnus en résultat des activités poursuivies (au sein des charges financières nettes) au 30 juin 2008 et 2007.

(2) En juin 2007, Thomson a réduit et éliminé certains avantages relatifs au plan de couverture médicale aux Etats-Unis à la suite d'une première modification de plan similaire en octobre 2006. Ces changements de plan concernent essentiellement (i) l'augmentation graduelle de la quote-part des coûts de couverture payés par les bénéficiaires pour les avantages de couverture médicale à compter du 1er janvier 2009, (ii) des changements sur les couvertures de frais médicaux et de prescription pour les bénéficiaires âgés de 50 à 64 ans et (iii) l'élimination des assurances vies pour les salariés actifs. Ces modifications de plan ont été comptabilisées en réduction de régime. L'effet net de ces changements est un gain de 49 millions d'euros reconnu dans le compte de résultat (dont l'effet est une réduction de la dette de 49 millions d'euros) et qui se rapporte principalement à l'activité TV (secteur d'activité « Autres »).

Le coût financier et le rendement attendu des actifs de couverture ainsi que les produits financiers sur les droits à remboursement sont inclus dans les charges financières nettes du Groupe.

## 20. PROVISIONS POUR RESTRUCTURATIONS ET AUTRES PROVISIONS

### 20.1 Provisions pour restructuration

(en millions d'euros)	Provisions pour restructuration
<b>Solde au 31 décembre 2007</b>	<b>100</b>
Dotations de la période (1)	96
Reprises de la période (1)	(3)
Utilisations de la période	(54)
Autres mouvements (2)	(27)
<b>Solde au 30 juin 2008</b>	<b>112</b>
Dont courant	88
Dont non courant	24

(1) Les coûts de restructuration, nets des reprises, ont été enregistrés dans le compte de résultat consolidé intermédiaire comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2008	30 juin 2007
<b>Activités poursuivies :</b>		
Coûts de réorganisation et fermeture de sites	(36)	(59)
Dépréciation d'actifs	(10)	(1)
Total	(46)	(60)
<b>Activités arrêtées ou en cours de cession :</b>		
Coûts de réorganisation et fermeture de sites	(29)	(8)
Dépréciation d'actifs	(18)	-
Total	(47)	(8)
<b>Total coûts de restructuration</b>	<b>(93)</b>	<b>(68)</b>

(2) Les dépréciations d'actifs sont reclassées en réduction des actifs correspondants. L'impact de ce reclassement au 30 juin 2008 s'élève à (28) millions d'euros.

## 20.2 Autres provisions

(en millions d'euros)

	Garanties	Autres	Total (1)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>51</b>	<b>88</b>	<b>139</b>
Dotations de la période	16	15	31
Reprises de la période	(1)	(11)	(12)
Utilisations de la période	(21)	(8)	(29)
Ecart de conversion et autres mouvements	(1)	(14)	(15)
<b>Au 30 juin 2008</b>	<b>44</b>	<b>70</b>	<b>114</b>

- (1) Répartition du montant total entre non courant et courant :  
 - 32 millions d'euros en passif non courant et 82 millions d'euros en passif courant au 30 juin 2008,  
 - 50 millions d'euros en passif non courant et 89 millions d'euros en passif courant au 31 décembre 2007.

## 21. PAIEMENTS SUR LA BASE D' ACTIONS

### Principales hypothèses utilisées

L'estimation des justes valeurs des options octroyées a été réalisée en utilisant le modèle Black & Scholes de valorisation d'option. Les hypothèses utilisées dans le modèle sont identiques à celles utilisées au 31 décembre 2007.

### Mouvements de la période

Thomson a acquis 100% d'Inventel le 29 mars 2005. En complément du montant total payé pour l'acquisition, un plan d'attribution d'actions a été mis en place pour un nombre maximum de 1 760 000 actions Thomson qui seront attribuées à un prix d'exercice de 20,72 euros à l'issue d'une période d'acquisition, soit pour 50% du 1er juillet 2006 au 30 septembre 2007 et pour 50% du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 29 février 2008. Les options acquises au 1<sup>er</sup> juillet 2007 n'ont pas été exercées. Ces 880 000 options sont annulées au 30 juin 2008.

### Impacts comptables

Les charges de rémunération comptabilisées au titre des services reçus sur la période sont les suivantes :

(en millions d'euros)

	30 juin 2008	30 juin 2007
Plans de souscription d'options destinés aux employés	(1) (*)	(6)
Plans de rétention	-	-
<b>Total</b>	<b>(1)</b>	<b>(6)</b>

- (\*) Inclut un produit de 3 millions d'euros relatif à certains membres du Comité exécutif qui ont quitté le Groupe en 2008.

La contrepartie de cette charge a été créditée en capitaux propres.

## 22. RESULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat dilué par action part du Groupe prend en compte les éléments suivants :

	30 juin 2008	30 juin 2007
<b>Numérateur :</b>		
Résultat net retraité (part du Groupe) des activités poursuivies (en millions d'euros) (1)	(109)	55
<b>Dénominateur</b> (nombre pondéré d'actions en milliers)	262 940	288 531
Dont :		
Obligation convertible SLP émise en septembre 2004	(**)	24 562
Options attribuées pour Cirpack et Inventel (pondérées)	-	1 516
Autres options attribuées (*)	-	71

- (\*) Certains plans de stock options ne sont pas considérés comme des instruments dilutifs au 31 décembre 2007 mais pourraient devenir dilutifs selon l'évolution du cours de l'action du Groupe.

- (\*\*) Au 30 juin 2008, l'obligation convertible Silver Lake est antidilutive.

- (1) Le résultat net est retraité des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2008</b>	<b>30 juin 2007</b>
<b>Résultat net total des activités poursuivies</b>	<b>(109)</b>	<b>71</b>
<b>Résultat net (part du Groupe) des activités poursuivies</b>	<b>(109)</b>	<b>71</b>
Dividende dû sur les titres super subordonnés (net d'impôt) (1)	-	(9)
<b>Résultat net (part du Groupe) des activités poursuivies retraité pour le calcul du résultat par action de base</b>	<b>(109)</b>	<b>62</b>
Annulation du gain ou de la perte sur la variation de valeur du dérivé de l'obligation convertible Silver Lake et des intérêts de la période (net d'impôt)	-	(7)
<b>Résultat net (part du Groupe) des activités poursuivies retraité pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>(109)</b>	<b>(55)</b>

(1) Au 30 juin 2008, aucun dividende n'est pris en compte dans ce calcul puisque Thomson n'a pas d'obligation d'en payer à la date d'arrêt.

## 23. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

### (a) Acquisitions de filiales et de participations

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2008</b>	<b>30 juin 2007</b>
ITV	-	(7)
Paprikaas	-	(4)
NOB	-	(6)
Inventel (paiement différé)	(5)	-
Autres	(9)	(5)
<b>Acquisitions de titres de participation</b>	<b>(14)</b>	<b>(22)</b>
Diminuées de la trésorerie des sociétés acquises	-	1
<b>Acquisitions de titres de participation, nettes</b>	<b>(14)</b>	<b>(21)</b>

### (b) Variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs

Poursuivant sa politique de gestion du risque de crédit, Thomson a désormais recours de façon courante à la cession de certaines créances à des sociétés d'affacturage en Europe et en Amérique du Nord. Au 30 juin 2008, Thomson a vendu des créances sans recours dans le cadre de ses activités poursuivies pour un montant de 278 millions d'euros (273 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 219 millions d'euros au 30 juin 2007). Par ailleurs, Thomson a vendu au 30 juin 2008 pour € 18 millions (aucune vente en 2007) de créances de Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

### (c) Flux de trésorerie nets des activités arrêtées ou en cours de cession

Au cours du premier semestre 2008, le décaissement de trésorerie lié aux activités arrêtées ou en cours de cession s'élève à 127 millions d'euros (114 millions d'euros de trésorerie d'exploitation décaissée).

Au cours du premier semestre 2007, le décaissement de trésorerie lié aux activités arrêtées ou en cours de cession s'élève à 116 millions d'euros (138 millions d'euros de trésorerie d'exploitation décaissée, partiellement compensée par la trésorerie d'investissement (20 millions d'euros) et de financement (2 millions d'euros).

Comme indiqué dans la Note 0, Thomson a vendu en 2007 à Audiovox Corporation l'activité des Accessoires aux Etats-Unis pour un prix de 59 millions de dollars US basé sur le niveau d'actif net et de fonds de roulement à cette date (équivalent à 44 millions d'euros à la date de transaction).

En 2007, le décaissement de trésorerie lié aux activités arrêtées ou en cours de cession s'élève à 179 millions d'euros (dont 57 millions d'euros d'encaissement de trésorerie d'investissement suite au paiement reçu de la vente des activités Audio-Vidéo et Accessoires).

## 24. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS

Le tableau ci-dessous détaille au 30 juin 2008 les obligations contractuelles et les engagements commerciaux pour lesquels le Groupe devra effectuer des paiements futurs certains ou éventuels. Ils incluent les engagements fermes conduisant à des paiements certains ou éventuels mais excluent les options que le Groupe détient car elles ne sont pas considérées comme des engagements fermes ou des obligations. Quand une obligation de paiement futur peut être annulée par le paiement d'une pénalité, les montants futurs détaillés dans les tableaux sont ceux dont la direction du Groupe a jugés la réalisation la plus probable, compte tenu de ces deux alternatives.

Le Groupe donne certaines garanties à des tiers (institutions financières, clients/partenaires et agences gouvernementales) afin d'assurer la bonne exécution des obligations contractuelles prises par Thomson et par ses filiales consolidées dans le cadre de ses activités ordinaires. Les garanties ne figurent pas dans le tableau ci-dessous du fait qu'elles n'augmentent pas les engagements du Groupe par rapport aux engagements pris initialement par les entités concernées. Les garanties de performance, en particulier dans le cadre des services de gestion de régies de diffusion professionnelle de l'activité Services pour Réseaux de diffusion et les contrats à long terme liés à l'activité Diffusion professionnelle et de Réseaux ne sont pas inclus dans ce tableau.

Dans le cadre de son activité courante, la Division Services peut être amenée à donner des garanties à ses clients sur les produits stockés puis distribués de ses clients contre les risques ou préjudices qui peuvent être encourus lors de la création, le stockage ou la distribution. De telles garanties sont couvertes par des contrats d'assurances et sont donc exclues du tableau ci-dessous. Les garanties données par les filiales du Groupe au titre des dettes, des engagements de crédit-bail et de toutes autres obligations ou engagements d'autres filiales du Groupe n'apparaissent pas ci-dessous car les obligations auxquelles elles correspondent figurent déjà dans le tableau ci-après.

Aucun engagement matériel n'a été omis dans cette Note en accord avec les IFRS.

Obligations contractuelles et engagements commerciaux <i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2008	Paiements dus par date d'échéance			
		Moins d'un an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Paiements futurs certains</b>					
Engagements figurant au bilan :					
Dette financière excluant les loyers liés aux contrats de location-financement (1)	1 959	1 038	212	177	532
Loyers liés aux contrats de location-financement (2)	21	3	3	5	10
Dettes relatives aux acquisitions et aux cessions d'entités	-	-	-	-	-
Engagements hors bilan :					
Loyers liés aux contrats de location simple (3)	386	91	131	79	85
Engagements fermes d'achat (4)	191	145	32	14	-
Autres paiements futurs certains (5)	18	5	7	3	3
<b>Total paiements futurs certains (*)</b>	<b>2 575</b>	<b>1 282</b>	<b>385</b>	<b>278</b>	<b>630</b>
<b>Paiements futurs éventuels</b>					
Engagements hors bilan :					
Garanties données (6)	43	22	9	-	12
Lettres de change non-échues (7)	29	29	-	-	-
Autres paiements futurs éventuels	38	13	18	5	2
<b>Total paiements futurs éventuels (*)</b>	<b>110</b>	<b>64</b>	<b>27</b>	<b>5</b>	<b>14</b>

(\*) Le montant total des "Paiements futurs certains" et des "Paiements futurs éventuels" s'élevait respectivement au 31 décembre 2007 à 2 475 millions d'euros et à 143 millions d'euros en ce qui concerne les activités poursuivies et au 30 juin 2007 à 2 990 millions d'euros et à 217 millions d'euros en ce qui concerne les activités poursuivies.

- (1) Les dettes présentées incluent les montants principaux et les intérêts dus. Les charges futures d'intérêt et les swaps de taux d'intérêt ne sont pas présentés dans ce tableau. Les swaps de devises qui couvrent les opérations et les options de change sont décrits dans un tableau séparé ci-après.
- (2) Les principaux loyers liés aux contrats de location-financement sont relatifs à la Division Services (12 millions d'euros au Royaume-Uni).
- (3) Les loyers liés aux contrats de location simple sont décrits ci-après dans cette Note.
- (4) Sont inclus en particulier des engagements d'achat d'espaces publicitaires dans l'industrie du cinéma pour 70 millions d'euros, des engagements d'achat sur un volume minimum de marchandises envers des fournisseurs asiatiques pour un montant de 79 millions d'euros.
- (5) Les autres engagements à long terme concernent des accords passés pour des prestations de services liées au traitement de films et de post production, des engagements de parrainage donnés aux Etats-Unis, ainsi que diverses avances contractuelles.
- (6) Ces garanties comprennent :
  - des garanties données dans le cadre de cessions d'actifs pour un montant de 14 millions d'euros.
  - des garanties données aux douanes et pour des actions judiciaires pour 21 millions d'euros qui comprennent essentiellement les garanties pour crédit d'enlèvement, requises par l'administration des douanes pour bénéficier d'un régime dérogatoire de droit de douanes. La dette douanière est généralement exigible dès l'arrivée des marchandises sur le territoire communautaire. Dans le cas d'un flux régulier

d'importation, la législation douanière prévoit que l'opérateur puisse payer à échéance d'un mois, en contrepartie de la constitution d'un cautionnement bancaire. La valeur de cette caution correspond aux frais à payer au terme de cette échéance d'un mois.

- diverses garanties données à l'administration des douanes afin d'exonérer de droits de douanes toutes les opérations de transit par les entrepôts des douanes en vue d'une réexportation, et des garanties pour transit afin que les droits de douanes soient payés sur le lieu de livraison final dans le pays d'importation. L'échéance de ces garanties bancaires coïncide avec l'échéance des accords douaniers renouvelables mensuellement.
- (7) Les lettres de change non échues concernent principalement des garanties en faveur d'une compagnie d'assurance pour les employeurs aux Etats-Unis pour un montant de 17 millions d'euros.

Informations complémentaires :

- Les garanties et engagements d'achat reçus s'élèvent à 192 millions d'euros au 30 juin 2008. Ce montant est principalement relatif aux royalties provenant des bénéficiaires de licences au sein de la Division Technologie.
- Le tableau ci-dessus concerne uniquement les activités poursuivies. Les obligations contractuelles et les engagements commerciaux, certains ou éventuels, des activités arrêtées ou en cours de cession s'élèvent respectivement à 7 million d'euros et à 13 millions d'euros au 30 juin 2008.

### Engagements relatifs aux instruments financiers

Les engagements relatifs aux instruments financiers utilisés par le Groupe génèrent des encaissements et des décaissements futurs concomitants. Ils n'ont donc pas été inclus dans le tableau ci-dessus. Les engagements suivants sont présentés distinctement dans le tableau ci-dessous :

- Couvertures à terme de devises et swaps : pour le montant des encaissements et décaissements respectifs,
- Pour les options, si exercées : pour le montant des encaissements et décaissements respectifs,
- Couvertures sur les métaux (dénouées en trésorerie) : pour le montant nominal de la dette sous-jacente,
- Swaps d'intérêt : pour le montant nominal de la dette.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2008</b>
Swaps de change	994
Contrats à terme de devises	345
Swaps de taux d'intérêt	760
Instruments de couverture sur les métaux	7
Options de change	334
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>2 440</b>
Swaps de change	992
Contrats à terme de devises	339
Swaps de taux d'intérêt	760
Instruments de couverture sur les métaux	7
Options de change	314
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>2 412</b>

### Loyers liés aux contrats de location simple

Les montants des engagements de paiements minimaux liés aux contrats de location non-résiliables sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2008 (1)</b>
<b>Engagements des paiements minimaux des contrats de location</b>	<b>386</b>
Engagements de loyers futurs à percevoir par le Groupe (2)	(15)
<b>Valeur nette des engagements liés aux contrats de location</b>	<b>371</b>

(1) Le paiement minimum des loyers en location simple indiqué n'est pas actualisé.

(2) Comprend principalement les paiements à recevoir des clients des activités de Services pour Réseaux de Diffusion au sein de la Division Services.

Le 22 avril 2008, Thomson a signé un engagement de location pour son nouveau siège social en France à Issy-les-Moulineaux près de Paris qui sera disponible en octobre 2009. Le coût de location (8,8 millions d'euros par an) est comparable au bail actuel de Boulogne. La durée du bail est de 9 ans à partir d'octobre 2009. Si entre la date de signature et la date prévue de déménagement (octobre 2009), Thomson décide finalement de ne pas déménager vers ce nouveau site, le contrat de bail donne à Thomson la possibilité de substituer un locataire de son choix (comme défini dans le contrat) sans autre engagement juridique. Dans la mesure où le bail est légalement résiliable à tout moment jusqu'à la date du déménagement prévue, aucun paiement minimum au titre du bail n'est inclus dans le tableau ci-dessus.

## 25. RISQUES ET LITIGES

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Le Groupe enregistre une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers dont le passif potentiel susceptible d'en résulter peut être estimé avec une précision suffisante.

Les procédures les plus significatives sont les suivantes :

### Administration fiscale italienne

#### *Videocolor*

La Brigade Financière de vérification fiscale italienne ("Guardia di Finanza") a mené un contrôle fiscal sur une ancienne filiale italienne de Thomson, la société Videocolor S.p.A. (« Videocolor »), qui avait exporté des tubes cathodiques vers Thomson Inc. aux Etats-Unis de 1993 à 1998. Dans son rapport remis en décembre 1999 au Bureau local des Impôts Directs, la Brigade Financière a préconisé des modifications dans les méthodes de valorisation des tubes exportés vers Thomson, Inc. et une augmentation à ce titre du montant total des revenus imposables de Videocolor de 31 millions d'euros pour les années 1993 à 1998. En mai 2003, Videocolor a choisi de bénéficier, uniquement pour les années 1993 et 1994 et non pour les années suivantes, de la nouvelle loi d'amnistie votée par le Parlement italien en 2003. En application de cette loi d'amnistie, Videocolor s'est acquittée d'un montant global de 1 million d'euros, mettant ainsi un terme aux contentieux relatifs aux années 1993 et 1994. Videocolor conserve par ailleurs le droit d'utiliser ses déficits reportables de l'exercice 1993 et des exercices précédents.

En 2001, le Bureau local des Impôts Directs a notifié un redressement au titre de l'année 1995 qui se traduit par (i) des impôts complémentaires pour 4 millions d'euros et (ii) des pénalités pour 4 millions d'euros (avant intérêts). L'augmentation du résultat imposable notifié pour l'année 1995 est également relative au prix des tubes cathodiques. Videocolor a intenté un recours contre cette décision le 25 octobre 2001 devant le tribunal de Frosinone qui a statué le 17 mars 2003 en rejetant la quasi-totalité des notifications de l'administration fiscale italienne. Le Bureau local des Impôts Directs a fait appel le 30 octobre 2003, devant la cour d'appel de Latina, et Videocolor a contesté cet appel le 25 juin 2004. Le jugement rendu par la cour d'appel le 20 novembre 2006 donne partiellement raison à Videocolor, en confirmant un redressement de 2 millions d'euros, pénalités incluses. Thomson étudie actuellement l'opportunité d'un recours devant la Cour Suprême, dans la mesure où ce redressement ne trouve pas de fondement en vertu des principes émis par l'OCDE relatifs aux prix de transfert.

En septembre 2002, le Bureau local des Impôts Directs a notifié un redressement au titre des années 1996 et 1997 qui se traduit par (i) des impôts complémentaires pour, respectivement, 3 millions d'euros et 2 millions d'euros et (ii) des pénalités pour, respectivement, 3 millions d'euros et 2 millions d'euros. Le 9 décembre 2002, Videocolor a saisi le tribunal fiscal de Frosinone aux fins de faire annuler ces notifications de redressement. Le 15 novembre 2004, ce tribunal a rejeté la quasi-totalité des redressements notifiés par l'administration fiscale italienne. Suite à l'appel du Bureau local des Impôts Directs le 15 décembre 2005, la cour d'appel de Latina a donné raison à Videocolor dans un jugement du 10 février 2006.

Le 17 décembre 2003, le Bureau local des Impôts Directs a notifié un redressement au titre de l'année fiscale 1998 qui se traduit par (i) des impôts complémentaires pour 0,1 million d'euros et (ii) des pénalités pour 0,1 million d'euros. Videocolor a fait appel de cette notification le 2 mars 2004 devant la cour d'appel de Frosinone en Italie, qui a décidé, le 9 décembre 2005, le rejet de la quasi-totalité des notifications de l'administration fiscale italienne.

De manière générale, si les estimations de 1995 conformes à la décision du 20 novembre 2006 sont appliquées sur l'ensemble de la période 1995 à 1998, le risque maximum, incluant les pénalités, s'élèverait à 2 millions d'euros.

Thomson a vendu Videocolor en février 2005 mais demeure responsable des conséquences possibles de cette affaire conformément aux garanties données à l'acheteur.

#### *MSI*

Le 24 mai 2006, la Brigade Financière de vérification fiscale italienne ("Guardia di Finanza") a mené un contrôle fiscal sur la société Thomson Multimedia Sales Italy (maintenant dénommée MSI) portant sur l'année 2003 et a émis un procès-verbal contestant (i) des déductions, (ii) un bénéfice fiscal lié à une restructuration des entités légales italiennes et (iii) la récupération de la TVA sur des commissions de ventes. La Brigade Financière de vérification fiscale italienne considère également que, pour la période 2003 à 2005, Thomson Multimedia Sales Europe (une entité française) aurait un établissement stable en Italie. Le Bureau local des Impôts Directs de Milan n'a pas encore émis d'avis de redressement.

Afin de vérifier la validité potentielle des déductions fiscales liées à la restructuration des entités légales, le Bureau régional des impôts de Lazio a réalisé une vérification de Videocolor pour les années 2003 et 2004. Le rapport du Bureau régional a été rendu le 31 janvier 2007 et ne mentionne aucun redressement lié à cette restructuration.

Thomson est convaincu de la régularité de ses déclarations.

### **Camescope importés en France**

Les Autorités Douanières françaises ont notifié en mai 2007 un redressement relatif à l'importation de caméscopes de juin 1999 à octobre 2002 par Thomson Sales Europe SAS (TSE). Le montant réclamé est de 2 millions d'euros au motif que la classification douanière était erronée. Thomson est fermement convaincu d'avoir déclaré et payé les montants appropriés d'autant plus que les Douanes françaises avaient émis en 2000 un Renseignement Tarifaire Contraignant favorable à TSE. TSE va faire appel de cette notification en juillet 2008.

### **Superguide Corporation**

En juin 2000, Superguide Corporation a assigné DIRECTV Entreprises, Inc., Thomson, Inc. et Echostar Communications Corporation devant un tribunal de la Caroline du Nord ("District Court") pour contrefaçon de trois brevets sur des programmes de recherche de données, d'affichage et des programmes d'enregistrement. Gemstar Development Corporation a été appelée en garantie en mars 2001. En juillet 2002, le tribunal a débouté Superguide, considérant qu'aucun des trois brevets détenus par cette société n'avait été contrefait. Superguide Corporation et Gemstar Development Corporation, détenteur de sa licence, ont fait appel de cette décision devant la cour fédérale d'appel de Washington D.C. Le 12 février 2004, la cour d'appel fédérale a rendu une décision, annulant en partie la décision du tribunal concernant les brevets en question. En conséquence, la Cour d'appel a annulé la décision du tribunal de première instance ("District Court") et renvoyé l'affaire devant un tribunal de première instance pour des investigations complémentaires. En août 2005, le tribunal a de nouveau émis un jugement en faveur de Thomson portant sur deux des trois brevets concernés. Thomson a également déposé une demande de référé ("summary judgment motion") considérant que l'existence d'une sous-licence accordée par Gemstar à Thomson permet au Groupe de disposer des droits nécessaires à l'utilisation du troisième brevet. Gemstar s'est joint à Thomson dans cette procédure. En novembre 2006, le tribunal a rejeté la demande de référé de Thomson, considérant que la licence entre Superguide et Gemstar ne mentionne pas de façon claire que Gemstar avait un droit de sous-licence dans le domaine de la diffusion par satellite. Une audience a eu lieu pour déterminer si Gemstar détenait un droit de sous-licence sur le dernier brevet restant en mars 2007. Le 20 juillet 2007, la cour a rendu une décision statuant que Gemstar n'avait pas le droit de sous licencier le dernier brevet restant en litige. Le procès sur les brevets restants devrait intervenir dans le courant du quatrième trimestre 2008. Le 23 mai 2008, Thomson a introduit une action à l'encontre de Gemstar TV Guide International et Gemstar Development Corporation devant la Cour supérieure de l'Indiana dans le comté de Hamilton en vue d'obtenir une décision établissant que les filiales de Gemstar sont redevables vis-à-vis de Thomson des frais de défense et indemnités encourus dans le litige Superguide ainsi que des montants de dommages et intérêts et des frais d'avocats.

### **Procédure "anti-dumping" portant sur des téléviseurs fabriqués par l'usine thaïlandaise de Thomson**

Les autorités douanières de huit pays européens ont procédé à un contrôle des importations, effectuées au sein de l'Union Européenne par des filiales du Groupe, de téléviseurs produites par Thomson dans son usine de Thaïlande. Ces contrôles, conformément aux lois de chaque pays, ont porté sur différentes périodes commençant au plus tôt en 1997 et se terminant au plus tard en août 2002. A la suite de ces contrôles, Thomson a reçu en mai 2004, janvier et février 2005, plusieurs avis de redressement, relatifs au paiement de droits "anti-dumping", qui seraient dus au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie, en France, en Espagne, au Danemark, en Grèce et en Suède pour un montant total d'environ 16 millions d'euros hors intérêts et pénalités applicables. Le 24 mars 2005, le tribunal fiscal de Milan (Italie) a pris une position qui confirme le redressement ; Thomson a fait appel de cette décision. En août 2005, les autorités douanières françaises ont accepté de soumettre la demande de remboursement des droits à la Commission Européenne sur la base de l'article 239 du Code des douanes communautaire. En mai 2007, la Commission Européenne a rejeté cette demande, mais a reconnu la bonne foi de Thomson. En juillet 2007, Thomson a fait appel auprès de la Cour Européenne de Justice contre la décision de la Commission Européenne. Thomson estime qu'il a correctement déclaré et payé ses taxes sur les importations de téléviseurs et entend, par conséquent, se défendre vigoureusement contre ces redressements.

### **Association des anciens salariés de RCA du Comté de Taoyuan**

En avril 2004, une association d'anciens salariés du site RCA de Taoyuan (Taiwan) a introduit une procédure collective sur le fondement de l'article 41 du Code de procédure Civil de Taiwan devant le tribunal de Taipei (Taiwan) contre TCE Television Taiwan Ltd. ("TCETVT") et General Electric International, Inc. Les

plaignants allèguent que les défendeurs n'ont pas donné les instructions nécessaires à la protection des salariés, et n'ont pas pris les mesures qui s'imposaient pour stocker ou vendre les produits chimiques utilisés par l'usine électronique de Taoyuan. L'association demande des dommages et intérêts s'élevant à 2,4 milliards de TWD (50 millions d'euros au taux de change en vigueur au 30 juin 2008) afin d'indemniser les membres de l'association qui sembleraient encourir un risque de cancer et d'autres maladies, plus élevé que la normale, du fait de leur présence sur le site entre 1970 et 1992. Le 18 mars 2005, la plainte de l'association a été rejetée par le tribunal de district de Taipei au motif que l'association n'avait pas respecté certaines procédures liées aux recours collectifs ("class action"). En octobre 2005, l'Association a fait appel de cette décision de rejet auprès de la Cour Suprême de Taiwan, qui a renversé le jugement en décembre 2005. L'affaire a été renvoyée devant le tribunal de district de Taipei aux fins de poursuivre les débats sur la régularité du recours collectif formé par l'Association. Depuis les parties ont remis au tribunal des conclusions tant sur les aspects de fond que de procédure et la Cour a planifié un débat oral pour le 29 août 2008. Les plaignants ont demandé de joindre à la cause Thomson S.A., Thomson Inc, TCE Bermuda et General Electric Company en qualité de défendeurs. Il est encore difficile d'apprécier comment l'ajout de nouveaux défendeurs impactera l'évolution de la procédure.

#### **Pegasus Development Corporation et Personalized Media Communications, L.L.C.**

En décembre 2000, Pegasus Development Corporation ("Pegasus") et Personalized Media Communications, L.L.C. ("PMC") ont intenté un procès devant un tribunal du Delaware à l'encontre de Thomson, Inc., DIRECTV, Inc., Hughes Electronics Corporation et Philips Electronics North America Corporation, en soutenant que les défendeurs avaient contrefait sept brevets sur le traitement du signal satellite numérique. En novembre 2001, StarSight Telecast, Inc., TVG-PMC, Inc. et Gemstar-TV Guide International, Inc, appelés en garantie, ont formé une demande reconventionnelle.

Par la suite, Thomson, Inc. a formé une demande reconventionnelle amendée pour obtenir la reconnaissance d'une violation des règles de la concurrence, et pour concurrence déloyale. Cette requête a été transférée au tribunal de la Géorgie par la commission statuant sur les conflits impliquant plusieurs Etats, afin de la joindre aux procédures d'instructions "MDL-1274" en instance dans cet Etat, auxquelles sont parties notamment Gemstar-TV Guide International, Inc., Scientific Atlanta, Inc., Pioneer Corp. et EchoStar Communications Corp. et autres parties. En juin 2003, dans le cadre d'un nouvel accord commercial entre Gemstar et le Groupe, Thomson a retiré sa plainte contre Gemstar et cette dernière a par ailleurs accepté d'accorder à Thomson une garantie forfaitaire concernant les brevets PMC. En mars 2004, le Tribunal du District Nord de Géorgie a renvoyé la demande devant le Tribunal du District du Delaware, ce même tribunal ayant décidé en mai 2003 de surseoir à statuer en attendant un réexamen des brevets litigieux par l'office américain des brevets et marques ("USPTO").

L'USPTO a émis une décision technique sur les sept brevets, rejetant la quasi-totalité des demandes de Pegasus et de PMC envers Thomson et considérant que les technologies concernées n'étaient pas brevetables. En octobre 2007, l'USPTO a émis un nouvel avis modifiant sa position initiale et visant à rouvrir la procédure pour un brevet uniquement (U.S. N° 5 233 654, le « brevet '654 »).

*Le 31 octobre 2007, Pegasus et PMC ont déposé une demande de référé auprès du tribunal du Delaware en vue d'obtenir la fin partielle du surseoir à statuer de mai 2003 et d'obtenir un jugement préliminaire concernant le brevet '654 mais cette demande a été rejetée par la Cour. En ce qui concerne les six autres brevets, Pegasus et PMC ont fait appel et continue de s'opposer à la décision favorable de l'USPTO auprès de la Chambre d'Appels sur les litiges de brevets (Board of Patent Appeals and Interference « BPAI »). Le 30 juin 2008, le BPAI a rendu une décision confirmant la décision de l'USPTO en ce qui concerne deux des brevets (brevets n° 4 704 725 et n° 4 694 490) sur les six qui font objet de l'appel.*

Mis en forme : Français (France)

Mis en forme : Français (France)

#### **IP Innovation et Technology Licensing Corp.**

Le 20 juin 2003, Technology Licensing Corp. ("TLC"), considérant que la circulation ou la production de certains produits de Grass Valley constituait une violation de quatre de ses brevets américains, a intenté un procès devant un tribunal de la Californie ("District Court for the Eastern District of California"). Par la suite, TLC a demandé le réexamen de deux de ses brevets par l'office américain des brevets et marques, la décision du tribunal est donc suspendue tant que celle de l'office américain des brevets et des marques n'a pas été rendue. En juin et juillet 2005, le tribunal a rendu un jugement en référé en faveur de Thomson concernant les deux autres brevets en litige. TLC a fait appel de ce jugement devant la Cour d'appel fédérale. Le 20 avril 2006, les parties sont parvenues à un accord sur les brevets concernés par le jugement rendu en appel. Le litige est toujours en cours pour ce qui concerne les deux autres brevets.

## **Rembrandt Technologies contre Fox Entertainment et NBC**

En décembre 2006, Rembrandt Technologies a intenté deux actions judiciaires séparées l'une contre Fox et l'autre contre NBC devant le tribunal du Delaware. Chaque plainte prétend que Fox et NBC ont utilisé sans en avoir le droit le brevet U.S. n° 5243627 dénommé "Signal Point Interleaving Technique" (le « brevet 627 ») du fait de transmission, réception et retransmission, via les systèmes de télévision de Fox et NBC, de signaux numériques qui sont sous la norme ATSC de télévision numérique. Fox et NBC ont demandé que Thomson les défende et les indemnise alléguant que les réclamations de Rembrandt Technologies concernent des équipements de transmission numérique vendus à Fox et NBC par Thalès Broadcast & Multimedia, une société acquise par Thomson en décembre 2005 de la société Thalès (un groupe français coté sur le marché Euronext). Bien que Thomson n'ait pris aucun engagement d'indemnisation de Fox et NBC au cas où ils auraient à payer des indemnités, Thomson a accepté de prendre en charge une partie des coûts de la défense. Le litige sera jugé en octobre 2009 et est vigoureusement défendu.

## **Enquête sur les tubes cathodiques**

Le 28 novembre 2007, Thomson Inc. a fait l'objet d'une assignation (« subpoena ») de la part de la Division Antitrust de l'U.S. Department of Justice dans le cadre d'une enquête portant sur des comportements anticoncurrentiels allégués dans l'industrie du tube cathodique (« cathode ray tubes » ou « CRT »), et notamment dans le domaine des Tubes cathodiques pour Télévisions (Color Picture Tubes ou « CPT ») et des tubes cathodiques pour ordinateurs (Color Display Tubes ou « CDT »). Le 9 janvier 2008, Thomson a fait l'objet d'une demande de renseignements de la Commission Européenne, en application de l'article 18(2) du Règlement (CE) n°1/2003, portant également sur l'industrie du tube cathodique. En outre, des class actions alléguant des atteintes aux règles de la concurrence ont été lancées aux Etats-Unis à l'encontre de Thomson (ainsi qu'à l'encontre d'autres sociétés intervenant ou étant intervenues dans l'industrie du tube cathodique) le 28 janvier 2008 et à des dates postérieures, et ont fait ou pourront faire l'objet d'une jonction devant les juridictions du Northern District of California. Thomson a cédé ses activités CPT en 2005 et n'a jamais été impliquée dans l'industrie CDT. La Société prend les mesures qu'elle considère appropriées afin de répondre au subpoena et à la demande de renseignements de la Commission Européenne. Thomson a débuté son enquête avec l'assistance d'un conseil juridique externe, afin de déterminer si des comportements impliquant ses anciennes activités CPT ont pu enfreindre les dispositions de l'Article 81 du Traité sur l'Union européenne ou de la Section 1 du Sherman Act. L'enquête menée par Thomson est en cours et, à ce jour, il est trop tôt pour évaluer l'éventualité ou l'étendue d'une responsabilité de Thomson suite à ces enquêtes et à la class action intentée à son encontre.

## **Environnement**

Un certain nombre de sites de fabrication du Groupe ont un long passé industriel. Les contaminations des sols et des eaux souterraines, qui se sont déjà produites sur quelques sites, pourraient se produire à nouveau ou être découvertes sur d'autres sites à l'avenir. Les rejets industriels des sites que Thomson a créés ou acquis exposent le Groupe à des coûts de dépollution. Le Groupe a identifié certains sites dont la contamination chimique a exigé ou va exiger la mise en œuvre de mesures de dépollution.

Une contamination du sol et des eaux souterraines a été détectée près d'un ancien site de production, situé à Taoyuan (Taiwan), cédé au Groupe par General Electric et détenu par Thomson de 1987 à 1992. Ce site avait cessé l'ensemble de ses activités de production après avoir été vendu par le Groupe. Thomson travaille actuellement avec l'Agence Locale de Protection de l'Environnement de Taoyuan, afin d'essayer de remédier à la contamination des nappes phréatiques. Conformément à un accord signé en 1987 avec General Electric portant sur l'acquisition de son activité électronique grand public, General Electric a indemnisé Thomson du paiement de certains passifs liés à ce site, et est également tenu de payer ou d'indemniser le Groupe relativement à certains passifs susceptibles de naître et dont l'origine est antérieure à l'acquisition du site par Thomson.

De même, le Groupe vend ou a vendu dans le passé des produits qui sont soumis à certaines contraintes de recyclage, et est de ce fait exposé à des changements de la réglementation en matière de recyclage dans certaines zones géographiques.

Le Groupe estime que les montants provisionnés et les garanties contractuelles dont il dispose aux termes de ses contrats d'acquisition de certains actifs industriels permettent de couvrir raisonnablement les obligations de sécurité, de santé ou d'environnement. Les problèmes potentiels ne peuvent pas être prévus avec certitude et il n'est pas possible de dire si les montants provisionnés seront parfaitement adaptés. De plus, des événements futurs, tels que des changements gouvernementaux ou des lois sur la sécurité, l'environnement ou la santé, ou la découverte de nouveaux risques pourraient faire apparaître des coûts et des passifs susceptibles d'avoir des effets défavorables sur la situation financière ou le résultat du Groupe. Sur la base des informations disponibles et des provisions enregistrées dans le contexte d'incertitude mentionné ci-dessus, le Groupe estime ne pas être exposé à des effets défavorables significatifs sur son activité, sa situation financière ou ses résultats du fait de ces obligations et risques environnementaux, de santé et de sécurité.

## 26. RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les principales transactions réalisées et les montants des créances et dettes avec les parties liées sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>30 juin 2008</u>
<b>Eléments du bilan</b>	
<b>Créances client</b>	
- France Telecom et ses filiales	4
- Microsoft Corporation et ses filiales	1
<b>Dettes fournisseurs</b>	
- France Telecom et ses filiales	2
- Microsoft Corporation et ses filiales	1
- ST Microelectronics	2
<b>Dettes financières</b>	
- Silver Lake Partners (en valeur nominale) (1)	316
<b>Eléments du compte de résultat</b>	
<b>Chiffre d'affaires</b>	
- France Telecom et ses filiales	76
- Microsoft Corporation et ses filiales	10
<b>Charges</b>	
- France Telecom et ses filiales	(10)
- Microsoft Corporation et ses filiales	(8)
- ST Microelectronics	(22)
<b>Charges financières nettes</b>	
- Silver Lake Partners (en valeur nominale) (1)	(8)

- (1) Le 16 septembre 2004, Thomson a émis des obligations convertibles ou échangeables en faveur de Silver Lake Partners LLC. Au 30 juin 2008, Thomson a une dette financière envers SLP s'élevant à 316 millions d'euros (500 millions de dollars US), (excluant le coupon échu non payé du deuxième semestre). Selon la norme IAS 39, la dette financière décrite ci-dessus a été reconnue dans le bilan consolidé du Groupe pour un montant de 299 millions d'euros au 30 juin 2008 (excluant le coupon échu non payé du deuxième semestre). En complément, un instrument dérivé a été reconnu dans le bilan consolidé en dette financière pour zéro au 30 juin 2008. Les changements de juste valeur du dérivé ont été comptabilisés en charges financières nettes du Groupe. Au 30 juin 2008, Thomson a enregistré des autres charges financières de 8 millions d'euros envers SLP (incluant 5 millions d'euros lié au coupon du premier semestre) et des autres charges opérationnelles envers SLP d'un million d'euros.

### Autres transactions avec des parties liées

En décembre 2007, Thomson, France Telecom et Sagem ont créé 'Soft At Home' afin de développer un standard pour l'interconnexion des équipements multimédia de la maison, une co-entreprise dans laquelle Thomson a acquis 20% pour un prix initial de 7 millions d'euros suivi d'une augmentation de capital de 2 millions d'euros en 2008. Thomson exerçant une influence significative sur cette filiale, Soft At Home est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

## **27. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Le 26 juin 2008, Thomson et NXP ont signé un accord créant une société commune dans le domaine des Tuners. Thomson en détiendra 45% et NXP 55%. La transaction reste soumise à certaines autorisations gouvernementales et administratives et devrait être finalisée dans le courant du troisième trimestre 2008. Thomson apporte son activité industrielle située à Batam en Indonésie ainsi que ses centres de R&D principalement situés en Allemagne et à Singapour. Thomson n'aura pas le contrôle ni le contrôle conjoint de cette co-entreprise. L'activité Tuners faisait partie de Thomson Solutions Silicium qui a été classée en activité non poursuivie au cours du premier semestre 2008.

## **IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2008**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société THOMSON, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I. CONCLUSION SUR LES COMPTES**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### **II. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 25 juillet 2008

Courbevoie, le 25 juillet 2008

KPMG Audit

Mazars & Guérard

Grégoire Menou

Isabelle Allen

Frédéric Allilaire

Simon Beillevaire